

CLASSES PRÉPARATOIRES

**2^e édition
CONFORME AU
NOUVEAU
PROGRAMME**

Ouvrage coordonné par Cédric Allmang
Coécrit par Pierre Denmat • Catherine Dubrana •
Marion Mare • Julien Moreau • Typhaine Robert

Géographie

**BCPST-TB • CPGE littéraires
CAPES-Agrégation**



MÉMENTO

**COMMENTAIRES DE CARTES TOPOGRAPHIQUES
RÉSUMÉS DES NOTIONS • SUJETS TYPES**



Près de 250 extraits de cartes commentés tout en couleurs
pour maîtriser les principaux enjeux et concepts géographiques contemporains



Tout pour se préparer aux épreuves écrites et orales
avec plus de 47 sujets types corrigés et plus de 400 questions et sujets complémentaires



Toutes les notions résumées
pour assurer ses révisions



Un lexique complet
de plus de 700 définitions



OFFERT EN LIGNE

Vuibert



► des **ressources inédites**
(vidéos, quiz, animations cartographiques...) pour chaque chapitre

CLASSES PRÉPARATOIRES

**2^e édition
CONFORME AU
NOUVEAU
PROGRAMME**

Géographie

**BCPST-TB • CPGE littéraires
CAPES-Agrégation**

MÉMENTO

**COMMENTAIRES DE CARTES TOPOGRAPHIQUES
RÉSUMÉS DES NOTIONS • SUJETS TYPES**

Directeur d'ouvrage : **Cédrick Allmang**, géographe, professeur de chaire supérieure en CPGE au lycée Saint-Louis (Paris).

Pierre Denmat, agrégé de géographie, professeur de lettres supérieures AL au lycée Victor-Hugo (Paris), agrégé préparateur à Sciences Po Paris et membre du jury de l'ENS Lyon.

Catherine Dubrana, agrégée de géographie, professeure de première supérieure AL au lycée Jean-Vilar (Meaux) et interrogatrice en CPGE au lycée Saint-Louis (Paris).

Marion Mare, agrégée de géographie, professeure de première supérieure AL et BL au lycée Michel Montaigne (Bordeaux), membre du jury du CAPES d'histoire-géographie et interrogatrice en CPGE au lycée Saint-Louis.

Julien Moreau, agrégé de géographie, professeur de lettres supérieures BL au lycée Stanislas (Paris), enseigne en STS Tourisme à l'ENC Bessières (Paris) et à Sciences Po Paris.

Typhaine Robert, agrégée de géographie, membre du jury de l'ENS Lyon, interrogatrice à Sciences Po Paris et en CPGE aux lycées Victor-Hugo (Paris) et Saint-Louis (Paris).

Vuibert

**Retrouvez notre collection
complète ici :**



En partenariat avec l'IGN



p. 22. Falaises d'Etretat, Normandie, Adobestock©ater rom – p. 64. Panorama et Mont Blanc, Adobestock©jasckal – p. 96. Forêt vosgienne, Adobestock©el_r1010 – p. 120. Champs de céréales, Adobestock©allouphoto – p. 160. Grappe de raisin, Adobestock©AndreaOiser – p. 182. Vue aérienne d'une zone industrielle, Adobestock©mrgreen – p. 206. Façade d'un lotissement, Adobestock©hykoe – p. 246. Terrain en Auvergne, Adobestock©gimsan – p. 270. Marché Mamoudzou, ©mapio.net

© D.R. : Malgré nos efforts, il nous a été impossible de joindre certains ayants droit mais nous avons réservé en notre comptabilité les droits usuels.

ISBN : 978-2-311-21313-3

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.

© Vuibert – juin 2022 – 5, allée de la 2^e D.B., 75015 Paris – Site Internet : <http://www.vuibert.fr>



Table des matières

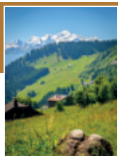
Remerciements	6
Préface	7
Introduction	9
Les épreuves de commentaire de carte topographique aux différents concours	10
Les programmes aux concours : BCPST/TB et CAPES/Agrégation	13
Quelques éléments de méthode	16



Chapitre 1. Les littoraux 22

Des périphéries devenues des centres convoités et fragilisés

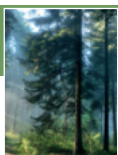
Sujet type. Un littoral anciennement mis en tourisme	32
Honfleur, Deauville, Cabourg, Trouville-sur-Mer (1/25 000), 1711 OT	
Sujet type. Les aménagements touristiques d'un espace littoral	36
Aigues-Mortes, la Grande-Motte (1/25 000), 2843 OT	
Sujet type. Le Boulonnais, un espace littoral fragmenté	40
Boulogne-sur-Mer, Forêts du Boulonnais, PNR des Caps et Marais d'Opale (1/25 000), 2104 ET	
Sujet type. Le Bassin d'Arcachon, un littoral saturé	44
Bassin d'Arcachon (1/25 000), 1337 ET	
Sujet type. Enjeux de la protection de l'espace littoral	48
Baie de Somme, le Crotoy, Fort-Mahon-Plage (1/25 000), 2106 ET	
Sujet type. Littoraux et risques majeurs	52
La Tranche-sur-Mer, l'Aiguillon-sur-Mer, PNR du Marais Poitevin (1/25 000), 1328 OT	
Sujet type. Un espace littoral à risques cumulés	56
Fréjus, Saint-Raphaël, Corniche de l'Estérel (1/25 000), 3544 ET	
Sujet type. Une marge insulaire	60
Île d'Ouessant, le Conquet (1/25 000), 0317 OT	



Chapitre 2. Les montagnes 64

De l'aménagement à la protection des espaces montagnards français

Sujet type. Aménager la montagne	72
Les Trois vallées, Modane, Parc national de la Vanoise (1/25 000), 3534 OT	
Sujet type. La montagne, un espace à risques	76
Briançon, Serre-Chevalier, Montgenèvre (1/25 000), 3536 OT	
Sujet type. Déprise et renaissance rurales en moyenne montagne	80
Massif du Sancy, PNR des Volcans d'Auvergne (1/25 000), 2432 ET	
Sujet type. Les Vosges : la reconversion d'une moyenne montagne industrielle	84
Le Hohneck, Gérardmer, La Bresse, PNR des Ballons des Vosges (1/25 000), 3618 OT	
Sujet type. L'agriculture montagnarde du Jura	88
Arbois, Salins-les-Bains, Forêt domaniale de la Joux (1/25 000), 3325 OT	
Sujet type. Les enjeux de l'aménagement d'une zone de montagne protégée	92
Ossau, Vallée d'Aspe, Parc national des Pyrénées (1/25 000), 1547 OT	



Chapitre 3. La forêt en France 96

De l'exploitation des ressources forestières à la constitution d'un « espace-ressource »

Sujet type. Les forêts productives	104
Saint-Claude, Lac de Vouglans, PNR du Haut Jura (1/25 000), 3327 OT	
Sujet type. La protection d'une forêt périurbaine : mythes et réalités d'un PNR	108
Forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville (1/25 000), 2412 OT	
Sujet type. La forêt, un atout pour le développement local ?	112
Romorantin-Lanthenay (1/25 000), 2122 E	
Sujet type. La forêt : territoire de mémoire	116
Forêts de Verdun et du Mort-Homme, Champ de bataille de Verdun (1/25 000), 3112 ET	



Chapitre 4. L'agriculture française

120

Entre crises et performances, une agriculture en quête de durabilité

- Sujet type.** Les mutations des paysages agraires132
Avranches, Granville, Le Mont-Saint-Michel (1/25 000), 1215 ET
- Sujet type.** La filière céréalicole intensive136
Pithiviers, Neuville-aux-Bois (1/25 000), 2218 E
- Sujet type.** Le modèle agricole breton en question140
Châteaulin, Douarnenez (1/25 000), 0518 OT
- Sujet type.** Une filière avicole de qualité et d'appellation144
Loué, Brûlon, Noyen-sur-Sarthe (1/25 000), 1619 SB
- Sujet type.** Élevage extensif et identité rurale148
Millau, Gorges de la Dourbie, Causse Noir (1/25 000), 2641 OT
- Sujet type.** Stratégies et territoires d'une filière d'élevage152
Charolles, Marcigny (1/25 000), 2828 SB
- Sujet type.** L'agriculture périurbaine156
Cavaillon, Fontaine-de-Vaucluse, PNR du Luberon (1/25 000), 3142 OT



Chapitre 5. Les territoires de la vigne

160

Entre terroirs et mondialisation

- Sujet type.** La vigne : entre terroir et mondialisation166
Nuits-Saint-Georges (1/25 000), 3023 OT
- Sujet type.** Vignoble et territoire170
Castillon-la-Bataille, Saint-Émilion (1/25 000), 1636 E
- Sujet type.** Un vignoble en crise174
Perpignan, plages du Roussillon (1/25 000), 2548 OT
- Sujet type.** La patrimonialisation d'un espace rural178
Saumur, Bourgueil, Fontevraud-L'Abbaye (1/25 000), 1623 ET



Chapitre 6. Les territoires de l'industrie en France

182

Entre polarisation et diffusion, l'industrie (dé)structure les territoires

- Sujet type.** Un territoire industriel en reconversion190
Alès (1/25 000), 2840 OT
- Sujet type.** La littoralisation de l'industrie194
Port-Saint-Louis-du-Rhône, PNR de Camargue (1/25 000), 3044 OT
- Sujet type.** Campagne technopolitaine et enjeux paysagers à Sophia Antipolis.198
Cannes, Grasse, Côte d'Azur (1/25 000), 3643 ET
- Sujet type.** Paysages et patrimoine industriel du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais 202
Lens, Béthune (1/25 000), 2405 SB



Chapitre 7. Les espaces périurbains

206

Des périphéries devenues centrales

- Sujet type.** La croissance urbaine d'une métropole218
Marne-la-Vallée, Forêts de Crécy, d'Armainvilliers et de Ferrières (1/25 000), 2414 ET
- Sujet type.** La croissance de la ville et la protection de l'environnement. 222
Chaîne des Puys, PNR des Volcans d'Auvergne (1/25 000), 2531 ET
- Sujet type.** Notre-Dame-des-Landes : les nouvelles limites de la ville ? 226
Blain, Nort-sur-Erdre (1/25 000), 1222 SB
- Sujet type.** Les nouveaux espaces périurbains éloignés. 230
Saint-Gaudens, Salies-du-Salat (1/25 000), 1946 SB
- Sujet type.** Périurbanisation et frontière 234
Thionville, Sierck-les-Bains (1/25 000), 3411 SB
- Sujet type.** Quand le périurbain phagocyte le centre-ville 238
Châtelleraut, Descartes (1/25 000), 1825 SB
- Sujet type.** Les enjeux de la patrimonialisation au cœur de la métropole marseillaise 242
Marseille, Les Calanques (1/25 000), 3145 ET



Chapitre 8. Les territoires du vide

246

Une fatalité ou une chance pour la France ?

Sujet type. Un territoire du vide « identitaire » ?	254
Monte d'Oro , Monte Rotondo, Parc naturel régional de Corse (1/25 000), 4251 OT	
Sujet type. Un territoire du vide en déprise	258
Fumay (1/25 000), 3008 SB	
Sujet type. Un espace du vide aménagé et productif.	262
Mailly-le-Camp (1/25 000), 2815 E	
Sujet type. Un vide attractif.	266
Sarlat-la-Canéda , Souillac, Vallée de la Dordogne (1/25 000), 2036 ET	



Chapitre 9. Les Outre-mer

270

D'autres Frances ?

Sujet type. Les enjeux du développement d'une île tropicale	282
Pointe-à-Pitre , Sainte-Anne (1/25 000), 4603 GT	
Sujet type. Un territoire de la fragilité	286
Piton de la Fournaise , Parc National de la Réunion (1/25 000), 4406 RT	
Sujet type. La cohésion territoriale en question	290
Centre Spatial Guyanais , Îles du Salut (1/25 000), 4710 SB	
Lexique	294
Les cartes utilisées dans l'ouvrage	311
Index des lieux	313

Remerciements

Les auteurs dédient ce livre à Esther qui est née pendant l'écriture de cet ouvrage, en espérant que ce dernier transmette à la nouvelle génération l'amour de la géographie.

Les auteurs remercient pour leur soutien et leur aide :

Daniel Oster, pour son regard critique, son amitié et la confiance qu'il nous accorde en nous faisant l'honneur de rédiger la préface.

Florence Smits, pour l'accueil enthousiaste qu'elle a réservé à notre projet et pour ses encouragements chaleureux.

Elisabeth Bonnet-Pineau, pour la bienveillance avec laquelle elle nous a accompagnés.

Julie Lasserre, Marie Dubrana et Aurore Denmat-Leon, pour leurs relectures précises et précieuses. Leur rigueur, leur regard critique et leur amour de la langue et des mots ont été d'un grand secours tout au long de l'écriture. Nous les remercions très sincèrement d'avoir consacré une grande partie de leur temps libre à la relecture attentive du manuscrit. Enfin, nous les remercions chaleureusement pour leur patience et leur soutien inconditionnel. Pour tout cela, nous leur disons toute notre reconnaissance.

Guillaume Dupéret et Behar Karamuçà, pour leur soutien et leur patience indéfectibles au quotidien. Nous les remercions notamment de nous avoir laissé tout l'espace nécessaire pour déplier les cartes. Nous espérons que cet ouvrage sera pour Behar l'occasion de découvrir un pays qui devrait devenir le sien dans les mois à venir.

Nous n'oublions pas Pierre, Gabrielle, Esther et Gaïa qui ont su être patients, eux aussi...

Aurélié Farfarana, notre exceptionnelle editrice dont l'enthousiasme face au projet n'a jamais faibli ; son aide, sa bienveillance et son écoute ont été d'une aide précieuse. Elle est devenue au fil de l'écriture la septième géographe de l'équipe !

Marianne Algrain, pour avoir initié ce projet en nous faisant découvrir la collection des Memento Vuibert.

Laurent Fatus, pour nos échanges fructueux, sa gentillesse et sa disponibilité constante à Saint-Louis, notre QG à tous.

Nous avons une pensée pour tous nos élèves et étudiants qui se sont montrés curieux à l'égard de notre projet. Ils ont été d'excellents collaborateurs ; leurs remarques, toujours pertinentes, nous ont permis de perfectionner nos méthodes et ont été source d'inspiration et de motivation.

Enfin, nous remercions l'ensemble de nos maîtres qui ont su nous faire découvrir et aimer la géographie. C'est aussi grâce à eux que cet ouvrage a pu voir le jour.

Préface

Pourquoi un nouveau livre sur le commentaire de carte topographique ? La réponse est toute simple : les éditions Vuibert ont donné les moyens à une équipe d'auteurs, tous géographes, de satisfaire leur ambition de réaliser un riche et bel ouvrage pour un public d'étudiants et d'enseignants, sans oublier un « grand public » soucieux de comprendre les mutations du territoire français.

L'originalité de cet ouvrage est d'agréger trois objectifs rarement réunis. En premier lieu, une méthode du commentaire de carte topographique en même temps qu'une importante collection de commentaires entièrement rédigés. En deuxième lieu, une géographie de la France à partir de la carte. Enfin, un ensemble de concepts et de notions qui constituent la base même de la géographie. On l'aura compris, les auteurs, sous la houlette de Cédric Allmang, directeur de l'ouvrage, ont voulu **dépasser la réalisation d'un simple manuel**, délivrant les principaux conseils de l'exercice du commentaire de carte, suivis d'un recueil d'exposés mettant en pratique ces conseils. Ils ont parfaitement intégré l'idée que l'acquisition d'une méthode n'est véritablement efficace que si elle est étroitement associée à la compréhension de l'analyse géographique.

La géographie est une science sociale qui propose un regard particulier sur le monde en accordant un rôle majeur à l'espace. Pour cela, elle dispose d'un langage propre et de « fondamentaux » que sont **les concepts-clés et les notions de base de la discipline**. L'ouvrage des éditions Vuibert met en valeur ces « fondamentaux », utilement listés dans un index final très riche : espace, lieu, territoire, milieu, paysage, région, frontière, discontinuité spatiale, etc. La maîtrise de ces mots-clés est bien sûr indispensable pour commenter intelligemment une carte topographique.

Mais cette maîtrise ne sert pas à grand-chose si elle ne tire pas parti d'un minimum de connaissances factuelles. D'où l'importance de **connaître les principaux enjeux contemporains des territoires français, aujourd'hui de plus en plus insérés dans la mondialisation**. C'est pourquoi l'ouvrage propose une véritable géographie de la France à partir de très nombreux exemples régionaux puisés dans un corpus documentaire d'une grande richesse. Évoquer des phénomènes tels que la périurbanisation, les impacts territoriaux des mobilités ou la protection raisonnée des espaces ruraux de faible densité n'est pas toujours facile à comprendre...ou à faire comprendre ! Souvent la lecture efficace d'une carte topographique en donne la clé de compréhension, facilement mémorisable qui plus est. Pour cette raison l'ouvrage des éditions Vuibert devrait être recommandé en complément indispensable des manuels « classiques » consacrés à la géographie de la France.

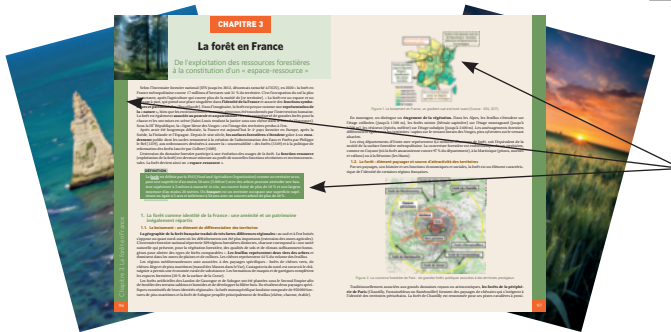
Reste que ce livre a un objectif principal, le commentaire de carte topographique, dont le traitement est particulièrement réussi. Bien sûr, les conseils essentiels pour conduire l'exercice sont constamment rappelés : lecture attentive de la carte, mobilisation des connaissances, mise en évidence des principaux thèmes géographiques, choix d'une problématique autour de laquelle le commentaire sera organisé, choix du plan de ce dernier. Pour optimiser ces conseils, l'ouvrage bénéficie de deux atouts incontestables : la richesse des documents réunis, la démarche typologique retenue par les auteurs. Les éditions Vuibert n'ont pas lésiné sur les moyens pour faire un beau livre et surtout pour proposer aux lecteurs une banque de données tout à fait remarquable avec près de 240 extraits de cartes topographiques de l'IGN. C'est dire la variété des exemples présentés dans un tel corpus ! Quant à la démarche typologique choisie pour regrouper l'ensemble des commentaires, elle me semble, de fort loin, la plus judicieuse pour appréhender les caractéristiques et les dynamiques des principaux types de territoires en Métropole et dans l'Outre-mer : les littoraux, les montagnes, les forêts, les territoires agricoles, les territoires de la vigne, les territoires industriels, les territoires périurbains, les territoires du vide, les Outre-mer (soit neuf types au total).

L'ouvrage des éditions Vuibert a comblé mes désirs de géographe et je suis certain que ses lecteurs profiteront, eux aussi, du beau travail des auteurs et de l'éditeur.

Daniel Oster,
Professeur honoraire de chaire supérieure
de géographie en classes préparatoires

L'ouvrage idéal pour apprendre, réviser et réussir !

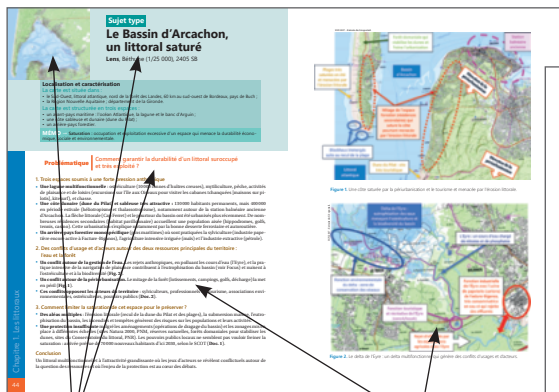
→ **Le cours indispensable pour maîtriser les enjeux**



Neuf chapitres de cours, identifiables par un code couleur, qui présentent les grands types de territoires, illustrés par des extraits de cartes, des encarts, des définitions, etc.

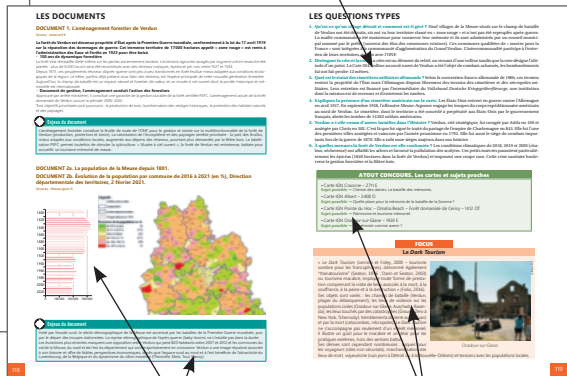
→ **Le commentaire de cartes en pratique**

Les questions type concours pour s'entraîner et réviser



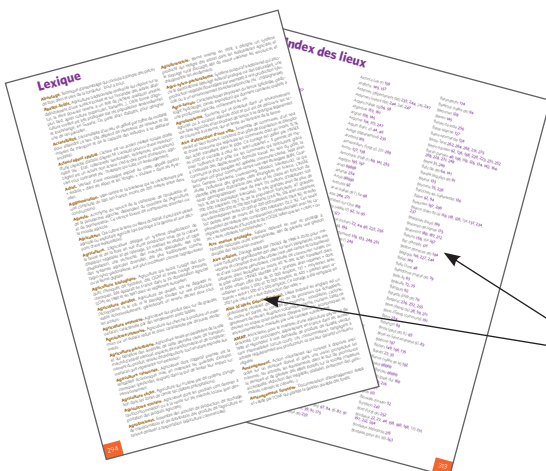
Une carte emblématique, sa localisation, un sujet type, sa définition et sa problématique pour une compréhension immédiate

Un plan détaillé illustré par des extraits de cartes commentés



Des documents (scientifiques, statistiques, cartographiques,...) et leurs commentaires problématisés

Une rubrique « Atout concours » et « Focus » pour aller plus loin



→ **Les annexes pour faciliter l'apprentissage et les révisions**

Un lexique complet, un index des lieux et un index des cartes pour avoir toutes les définitions utiles à portée de mains et se repérer aisément

Introduction

« Souviens-toi », le sens latin de *memento* n'est pas pris au hasard dans ce livre de géographie. Alors même que les territoires se transforment à toute vitesse, que les mobilités sont accrues, que les identités semblent se perdre, que l'image prend le pas sur un discours, et que le discours prend le pas sur la mémoire, ce *memento* est un rappel de l'espace pour se souvenir de qui nous sommes et d'où nous venons.

La géographie est une science qui apprend à lire l'empreinte des sociétés sur un espace. Cette empreinte, parfois subtile, cachée, oubliée, est pourtant tellement évidente quand on a le bon outil d'optique. Une fois lue, analysée, problématisée, la carte permet de mesurer, presque instantanément, l'épaisseur du temps qui a transformé un lieu, et d'en imaginer les évolutions prochaines.

Cependant, il arrive parfois que la production de concepts géographiques prenne le pas sur cette démarche primordiale du géographe qui est de lire le lieu. Ce *memento* a voulu revenir à l'essentiel : partir des lieux, de ce qui est observable, pour rendre lisible l'action anthropique, pour en déduire les origines, les formes, les conséquences, les problématiques ; pour redécouvrir l'une des géographies les plus riches du monde, souvent inconnue, manipulée ou incomprise : celle de la France.

Ce livre en regroupe en fait trois. Il est d'abord un manuel pratique de commentaire de cartes topographiques, parce que tout part de là, de cet outil cartographique qui nous donne l'alphabet de l'espace. Il servira aux étudiants qui préparent cette épreuve exigeante pour les concours, souvent une de celles qui les angoissent le plus. Elle sera tout aussi utile aux enseignants qui trouveront là des études de cas précises qui permettront d'éveiller le sens géographique de leurs élèves. Elle montrera au professionnel de l'aménagement ou au curieux comment utiliser cet outil précieux, dans sa dimension papier ou numérisée.

Ce livre est aussi un manuel de géographie de la France. Tout le territoire est couvert, pour comprendre l'origine, le fonctionnement et les grands enjeux de la France d'aujourd'hui et de demain. Les principaux thèmes qui caractérisent l'espace s'y retrouvent. Les entrées par grands types de territoires (littoral, montagne, forêt, agriculture, vignoble, industrie, périurbain, vide et Outre-mer) donnent les chapitres de cet atlas à ciel ouvert qu'est le territoire français.

Par ailleurs, ce livre est un recueil de concepts géographiques qui s'avèrera très utile pour les candidats préparant les concours. Il propose également des mises au point sur les grands thèmes abordés actuellement par la recherche en géographie (nouvelles formes de ruralité, d'urbanité, question des identités territoriales, du développement durable...), grâce à des références scientifiques et à des focus.

Enfin, derrière l'aspect pratique de l'ouvrage, transparait le goût de cette science humaine pour les gens et leurs lieux, les paysages et les pays, les traditions et les modernités. Autant d'éléments pour le lecteur qui lui permettront, tout en apprenant à connaître la France, d'apprendre aussi à l'aimer.

Cédric Allmang,
directeur d'ouvrage

Les épreuves de commentaire de carte topographique aux différents concours

Le commentaire de carte topographique de la France est une épreuve présente dans de très nombreux concours. Elle est souvent assez redoutée car difficilement préparée par les candidats, généralement du fait d'un faible temps de formation annuel : 1 heure 30 par semaine pour les BCPST/TB, uniquement pendant le temps de préparation à l'oral pour l'ENS Ulm voie AL et BL, peu ou pas pour les candidats au CAPES et à l'agrégation. Il n'y a qu'en option histoire-géographie préparant à l'ENS-LSH que les étudiants disposent de 4 heures hebdomadaires d'enseignement, afin de préparer un écrit et un oral, ce qui fait l'originalité de ce concours. Dans tous les cas, il s'agit d'une épreuve stratégique. Parce que le niveau de préparation des candidats est faible, il est possible, avec un travail constant et une bonne méthode, de réussir brillamment. Les 20/20 en géographie à chacun de ces concours ne sont pas rares et sont accessibles à n'importe quel étudiant sérieux.

Au concours commun aux écoles vétérinaires et d'agronomie, voie A filière BCPST (A BIO, coefficient 3 et A ENV, coefficient 2).

Modalités de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve orale de commentaire de carte topographique d'1h15 (45 min de préparation et 30 min d'interrogation), comprenant un exposé d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions de 10 minutes avec un seul examinateur. Concrètement, dans la même salle de passage, trois ou quatre examinateurs interrogent trois ou quatre candidats.

Type de sujets et ressources

L'épreuve comporte un sujet et des documents portant sur un territoire rural ou périurbain français (territoire métropolitain ou ultramarin). Le sujet indique une thématique qui oriente l'analyse du territoire. La carte topographique, au 1/25 000 (environ 75 % des sujets) comme celle au 1/50 000, est le document de base (la carte au 1/50 000 n'étant plus éditée par l'IGN, elle a vocation à disparaître du concours, en tant que document principal). Des documents complémentaires, trois au maximum, de sources variées, l'accompagnent. Parmi eux peuvent figurer : des extraits de carte topographique d'édition antérieure ou d'échelle différente ; des cartes thématiques (carte de la végétation, plan de prévention des risques, etc.) ; des images de tous types (images satellites, photographies, croquis, etc.) ; des documents statistiques ; des textes. Ces documents peuvent provenir des ressources d'Internet, en particulier les sites d'information géographique, les atlas et globes virtuels tel que le Géoportail ou Google Earth. La carte géologique au 1/1 000 000 et l'atlas sont systématiquement présents en salle de préparation et durant l'oral.

Attendus généraux de l'épreuve

« L'objectif de l'épreuve est d'évaluer la capacité d'analyse et de synthèse du candidat, mais aussi sa curiosité, sa réflexion personnelle sur les thèmes proposés, bien davantage que son érudition. Elle entend évaluer également les futurs agronomes et vétérinaires sur des problématiques géographiques liées aux espaces ruraux, et les confronter de manière approfondie à des documents courants mais dont la maîtrise leur sera très utile dans leur vie professionnelle à venir (par exemple les cartes topographiques, les statistiques, les images de tous types). Enfin, la culture générale dont certains candidats font preuve sur des thématiques agricoles, environnementales ou historiques leur permet d'accéder à d'excellentes notes car elle témoigne d'une ouverture intellectuelle considérée comme un atout »¹.

Au concours TB (A BIO, coefficient 3, A ENV, coefficient 2 et Polytech', coefficient 2)

Il s'agit de la même épreuve que pour les BCPST à cela près qu'au lieu de trois documents d'accompagnement maximum, l'épreuve de TB n'en comporte que deux au maximum.

1 Site du service des concours agronomiques et vétérinaires, 2018

Au concours de l'ENS Ulm (Paris) pour les classes préparatoires AL/BL (coefficient 3).

Modalités de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve orale de commentaire de carte topographique d'une durée d'1h30 (dont 1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation), comprenant un exposé d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions de 10 minutes avec deux examinateurs.

Les étudiants tirent au sort un sujet.

Type de sujets et ressources

Les sujets comportent un extrait de carte au 1/25 000 sur la France, complété d'un document d'appoint (photographie, texte, document cartographique, tableau statistique, extrait de sites Internet) aidant à traiter le sujet indiqué. Un atlas est disponible dans la salle de préparation.

Attendus généraux de l'épreuve

L'épreuve est similaire à celle des concours agro/véto mais traite de tous les types d'espaces (y compris urbain). Il s'agit donc, pour ce concours, de répondre à un sujet donné à partir de la carte topographique et en mobilisant le raisonnement géographique. Le rapport 2017 du concours BL précise bien les cinq grandes attentes du jury : la capacité à lire et à traiter le sujet donné ; l'habileté à analyser la carte et notamment à identifier les singularités d'un espace tout en étant capable de l'insérer dans un espace géographique plus vaste ou encore bien identifier les relations entre les différents espaces de la carte ; l'effort de lecture et de compréhension de la carte (analyser les dynamiques d'un espace par exemple) ; la maîtrise du vocabulaire géographique qui apparaît comme essentielle ; la réactivité du candidat face aux questions du jury et sa capacité à ne pas se démobiler.

Au concours de l'ENS Lyon filière LSH (Lettres et Sciences Humaines) option histoire-géographie.

► À l'écrit

Modalités de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve écrite de 3 heures de commentaire de documents géographiques relatifs à la France (DROM compris).

Type de sujets et ressources

Le document de base est un extrait de carte topographique au 1/25 000 au format A2. À l'appui du commentaire de celle-ci, le jury peut proposer un extrait de carte topographique (à une autre échelle comme le 1/1 000 000 ou d'une autre édition) ou tout autre support permettant de compléter l'analyse. L'ensemble documentaire ne comporte pas de sujet, ce qui pose une difficulté supplémentaire puisqu'il s'agit de trouver des angles par lesquels il est possible d'analyser la carte et les autres documents.

Attendus généraux de l'épreuve

Il s'agit, pour ce concours, d'analyser un extrait de carte dans son ensemble et d'en identifier les enjeux : la structure, l'organisation, les relations spatiales. Le croisement avec les autres documents sont valorisés, mais le document de base reste l'extrait de carte. Le rapport du jury 2017 pour le concours ENS-LSH insiste également sur la capacité à bien localiser et situer la carte. Enfin, les capacités à lire une carte et à l'analyser sont les mêmes que pour le concours de l'ENS Ulm. La maîtrise du vocabulaire géographique reste essentielle. L'épreuve durant 3 heures, les productions graphiques réalisées à partir de l'extrait de carte sont fortement valorisées.

► À l'oral (filière LSH et SES)

Modalités de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve orale de commentaire de carte topographique d'une durée d'1 h 30 (dont 1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation), comprenant un exposé d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions de 10 minutes avec deux examinateurs.

Type de sujets et ressources

Les sujets correspondent à une carte (sans intitulé) qui peut être au 1/25 000 ou au 1/50 000 complétée d'un document d'appoint (photographie, texte, document cartographique, tableau statistique, extrait de

sites Internet). Un atlas, une carte géologique et une carte routière 1/1 000 000 ainsi que des dictionnaires sont disponibles dans la salle de préparation.

Attendus généraux de l'épreuve

On retrouve les mêmes exigences que pour l'épreuve écrite mais les productions graphiques ne sont pas forcément attendues, étant donné le faible temps de préparation. Le rapport du jury 2017 de l'ENS Lyon LSH précise que « les meilleurs commentaires procèdent d'une problématique non interchangeable et sont structurés en hiérarchisant correctement les principaux enjeux de la carte ».

Au concours de l'ENSG (École nationale des sciences géographiques) – Géomatique pour les classes préparatoires BL.

Modalités de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve orale de commentaire de carte topographique d'une durée d'1 h 30 (dont 1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation), comprenant un exposé d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions de 10 minutes avec deux examinateurs.

Type de sujets et ressources

Il s'agit d'un format comparable à l'épreuve de l'ENS Lyon puisque la carte et le dossier documentaire ne comportent pas d'intitulé. Néanmoins le jury ne propose que des cartes topographiques au 1/25 000. Il faut donc traiter la carte dans son ensemble. Un atlas et une carte géologique 1/1 000 000 sont disponibles dans la salle de préparation.

Attendus généraux de l'épreuve

On retrouve les mêmes attendus que pour l'épreuve de l'ENS Lyon.

Le commentaire de carte à l'agrégation de géographie et à l'agrégation d'histoire.

Modalités de l'épreuve

Le commentaire de carte à l'agrégation est proposé aux épreuves orales. Le temps de préparation est de 6 heures et la présentation orale dure 1 heure, décomposée en 25 minutes (agrégation d'histoire) ou 30 minutes (agrégation de géographie) d'exposé et 25 à 30 minutes d'entretien avec un jury composé de quatre examinateurs.

Type de sujets et ressources

À l'agrégation de géographie, une carte topographique peut être associée au dossier documentaire proposé aux candidats lors de l'épreuve de commentaire de documents géographiques à l'oral. Dans le cas où une carte topographique est insérée dans le corpus documentaire, le nombre de documents est réduit de façon à laisser une place importante au commentaire de la carte.

À l'agrégation d'histoire, deux cas de figure peuvent se présenter à l'épreuve de commentaire de documents géographiques à l'oral. Une carte topographique peut être associée au dossier documentaire proposé aux candidats lors de l'épreuve. Une carte topographique seule peut également être proposée au candidat.

Attendus généraux de l'épreuve

Dans le cas où la carte topographique est associée au dossier documentaire, il faut analyser l'ensemble du dossier tout en accordant une place très importante à la carte dont l'analyse doit être approfondie : « il ne s'agit pas de se limiter au commentaire des documents d'appui, ni de discourir sur l'espace étudié en tournant le dos à la carte, mais d'en appréhender l'organisation spatiale en raisonnant à partir des faits observés »². Dans le cas d'une carte topographique seule, il est demandé au candidat d'en faire une analyse très détaillée et précise en fonction du sujet donné. On retrouve les mêmes attendus que pour l'épreuve de l'ENS Ulm, mais avec des exigences bien plus importantes puisque le temps de préparation est de 6 heures. Une voire plusieurs productions graphiques à partir de la carte sont attendues dans les deux cas (dossier et carte seule).

L'utilisation de la carte topographique dans le cadre du concours du CAPES d'histoire-géographie.

Le CAPES d'histoire-géographie ne comporte pas spécifiquement d'épreuve de carte topographique. Néanmoins, il est indispensable de maîtriser cet outil pour l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (MSP géographie). Les sujets proposés à l'oral sur la France sont dans la grande majorité accompagnés d'une carte topographique et le jury pose alors des questions d'analyse de la carte.

Par ailleurs, les candidats peuvent proposer des cartes topographiques pour accompagner leur leçon, ce qui est fortement valorisé car l'étude de la France figure dans les programmes du second degré. Les cours proposés dans ce manuel et l'analyse de cartes apportent donc un cours complet sur les thèmes abordés et des exemples précis grâce aux cartes étudiées. Les figures peuvent être réutilisées pour réaliser des croquis intercalaires originaux dans les copies.

Les programmes aux concours : BCPST/TB et CAPES/Agrégation

Si de manière générale les épreuves de commentaire de cartes topographiques concernent l'ensemble du territoire français (Outre-mer compris), il peut arriver qu'un programme spécifique doive guider la réflexion des candidats. C'est le cas en BCPST/TB et pour le CAPES et l'Agrégation.

À partir de 2018, les candidats au CAPES et à l'agrégation doivent étudier les espaces ruraux en France. Depuis 2015, les étudiants de BCPST/TB doivent traiter un programme intitulé « Environnement et aménagement durable des territoires ruraux et périurbains en France métropolitaine et ultramarine ». La question est large car elle couvre, en fait, tous les phénomènes géographiques du territoire. Les centres urbains ne sont pas étudiés en tant que tels, mais les évolutions des territoires périurbains et des relations centre-périphérie amènent nécessairement à les évoquer.

La question en BCPST est aussi formulée de manière plus moderne, de telle sorte que les futurs ingénieurs de l'environnement développent à la fois une réflexion et une pratique pour aborder la France d'aujourd'hui et de demain, alors qu'on demande une approche plus théorique aux futurs enseignants.

Notons que le programme de BCPST a été mis à jour le 1^{er} juillet 2021. Tout en gardant le même sujet général, il en a précisé les attendus conceptuels.

Commençons par les termes du sujet :

Environnement et aménagement

L'approche environnementale a permis de sortir d'un classique de la géographie française, à savoir la question de la relation homme-nature. Le vieux concept de « milieu » en géographie (il date de la seconde moitié du XIX^e siècle), qui était centré sur une interaction entre l'ensemble des phénomènes physiques (ce qu'on appelait autrefois la « nature ») et les sociétés, partait du principe que certains facteurs physiques (climat, topographie, hydrologie, sols) pouvaient être déterminants dans l'organisation des sociétés. En fonction d'un degré d'anthropisation fort (le milieu urbain étant le degré maximum) ou faible (déserts, zones de haute montagne), certains milieux semblaient plus naturels que d'autres. Ce terme de milieu est d'ailleurs repris dans la lettre de cadrage du programme de BCPST, pour être mieux discuté, dans sa « complexité » et « au prisme des pratiques, des représentations et des politiques associées » c'est-à-dire au regard de déterminants plus anthropiques que physiques.

En effet, l'évolution épistémologique en géographie a démontré, à partir des années 1960, que les relations société-espace n'étaient pas déterminées par des facteurs physiques mais par des phénomènes sociétaux. L'histoire, les structures sociales, le développement économique, l'organisation politique, produisaient beaucoup plus les territoires que la présence d'un cours d'eau ou d'un type de sol. Les progrès techniques extrêmes, de la maîtrise de l'atome à celui du génome, ont renforcé cette idée que l'espace était produit et non hérité. Le dernier débat sur le réchauffement climatique qui illustre l'idée que les phénomènes anthropiques sont déterminants, non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle planétaire, finalise ce passage d'une géographie de la nature à une géographie de l'homme. Dès lors, la relation entre l'homme et une nature perçue et fabriquée a transformé ce concept de milieu en celui d'environnement, à savoir

l'ensemble des phénomènes qui « environnent » une société et interagissent avec elle. Cet environnement comprend autant des facteurs physiques perçus et transformés (paysages), des actions volontaires sur les environnements (aménagements), que les phénomènes sociétaux, économiques ou politiques qui viennent structurer tout territoire.

Ruralités

La géographie rurale de la France, qui avait été fortement marquée par les études agricoles et agronomiques, a été touchée de plein fouet par cette nouvelle approche, dans la mesure où la redéfinition scientifique de l'espace rural coïncidait avec une transformation sociale en profondeur de celui-ci.

Après une longue période de déclin, fortement marquée par l'exode rural, les campagnes françaises ont connu un renouveau, sur les plans démographique et économique, qualifié de « renaissance » par les uns (Kayser³, 1990), de « reconquête » ou de « reconnaissance » par d'autres (Velasco-Graciet⁴, 2006). En effet, aujourd'hui, un Français sur quatre a fait le choix d'habiter dans l'espace rural.

Ces campagnes françaises ne sont donc plus seulement des zones dominées par des fonctions agricoles et des paysans, mais des espaces ruraux aux fonctions variées. Au contact d'ex-urbains devenus des néoruraux au « désir de campagne » affirmé et assumé, l'identité de ces espaces s'est recomposée. Qu'il s'agisse de l'usage du sol, des activités et des fonctions, du profil social, du mode de vie ou d'habiter, ou encore des aspirations de ces nouveaux habitants, c'est tout le monde rural qui se transforme ou plutôt qui naît, tant il diffère du monde paysan d'hier.

Ce bouleversement qui se traduit notamment par une forte attractivité des espaces ruraux devenus des territoires convoités, atteint toute la société française. On en trouve les évocations aussi bien dans les médias où se succèdent les émissions de radio ou de télévision faisant l'éloge du rural, que dans la littérature scientifique où l'on réoriente les recherches⁵ vers cette thématique, notamment dans le cadre du développement durable. Ce n'est donc pas un hasard si, en 2018, cette thématique typique des années 1950 redevient une question d'agrégation. **L'évolution du monde rural est devenue un sujet incontournable.** Il faut dire que toutes les questions au cœur de la société française s'y jouent : recomposition des relations entre individus (famille, couple, dépendance), articulation entre tradition et modernité, nouvelles logiques politiques et nouvelles formes de gouvernance, économie 2.0, enjeux écoinvironnementaux, productions et gestion des ressources (agricoles, énergétiques, hydriques).

Enfin, cette reconnaissance rurale avec, d'une part, la réintroduction du rural dans la ville (agriculture urbaine) et, d'autre part, la diffusion de l'urbain en zone rurale (phénomène des pré-urbains par exemple), réactive la question des relations villes-campagnes. Dans les années 1980, la perception d'un espace urbain triomphant avait rendu caduque la question des relations villes-campagnes. Les campagnes étaient alors perçues comme un interstice entre deux villes. Aujourd'hui, c'est bien entre ces deux espaces que se joue l'une des articulations majeures du territoire.

Durabilité

La question de la durabilité se pose concrètement pour les BCPST/TB, dans la mesure où ces futurs ingénieurs auront en charge la gestion des territoires ruraux et périurbains (voire urbains). Elle concerne cependant aussi les futurs professeurs du second degré qui devront l'enseigner (notamment en Cinquième et en Seconde).

L'étude des espaces ruraux en France montre, depuis bien longtemps, un très fort degré d'anthropisation, dont on retrouve la tradition dans les jardins à la française royaux ou dans les ordonnances royales sur les « maîtres des eaux et forêts » (1219), ancêtres des ingénieurs ruraux. Gérer la ressource en sols, en eaux et en bois, produire de l'esthétique et magnifier la puissance du roi ou du génie sur la nature (jardins à la française), protéger la faune, la flore mais aussi la culture et les traditions de la production économique, toutes ces actions caractérisent l'utilisation des espaces ruraux en France. Mais après 2000 ans de transformations, souvent lentes mais continues, la France du XXI^e siècle est confrontée à de nouveaux problèmes.

Avec la prise de conscience de la richesse environnementale de l'espace rural, ce dernier est devenu un patrimoine qu'il faut faire durer, en le reconnaissant (classement patrimonial), mais aussi et surtout en le

3 Kayser Bernard. 1990. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin.

4 Velasco-Graciet Hélène. 2006. « La reconnaissance rurale, l'exemple du département de la Dordogne », *Ruralia*, 18/19. Consultable en ligne : <http://ruralia.revues.org/1271>.

5 La géographie française s'est intéressée assez tardivement à la géographie rurale, contrairement à la géographie anglo-saxonne. Jusqu'aux années 1980, les recherches françaises portent essentiellement sur la composante agraire, agricole, sur la fonction nourricière des espaces ruraux.

protégeant. Dans le même temps, la croissance de la population française, la recolonisation des territoires ruraux et les nouveaux besoins en loisirs ou en mobilité, exercent une pression forte sur ces zones fragiles. La question en France ne se pose pas comme aux États-Unis, entre la préservation d'une nature sauvage et la conservation d'un espace anthropisé, dans la mesure où la France est l'un des pays les plus transformés et les plus aménagés du monde. Cette question peut se poser pour les territoires ultramarins, dont certains (Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie) disposent d'immenses espaces faiblement anthropisés.

En revanche, la question de l'équilibre entre la patrimonialisation et la production de ressources est très importante. Faut-il muséifier certains territoires ou certains paysages voire les reconstruire (comme le bocage qu'on a abondamment détruit depuis les années 1970) pour produire une ruralité artificielle mais correspondant au désir de ruralité des populations ? Faut-il maintenir une agriculture intensive qui est un élément du *green power* mais qui révèle ses conséquences négatives en matière environnementale et de santé publique ? La question de la durabilité renvoie à des choix de société et à des modes d'organisation de l'espace qui sont en cours. Faire durer quoi, dans quel but, et pour qui ? C'est tout l'enjeu des espaces ruraux aujourd'hui, et plus généralement de la France et du monde, pour lesquels il s'agit d'articuler dimension sociale, économique et environnementale⁶.

Concernant les thématiques transversales précisées dans la lettre de cadrage, les approches sont assez classiques :

- « **Environnement et milieux : ressources, gestion, protection.** Il s'agit de saisir la diversité et la complexité des milieux dans leurs composantes naturelles et anthropiques au prisme des pratiques, des représentations et des politiques associées à ces espaces.
- **Espaces productifs et dynamiques socio-économiques.** Dans un contexte de profondes mutations économiques et sociales pour partie liées aux processus de mondialisation, sont étudiés les filières productives et les acteurs qui structurent les territoires ruraux et périurbains. Au-delà de ces seules dimensions productives, c'est bien la multifonctionnalité des espaces ruraux et périurbains qu'il conviendra d'examiner. Une attention toute particulière sera portée aux **enjeux résidentiels nouveaux** et différenciés des espaces ruraux et périurbains, et à leurs impacts économiques, sociaux et culturels sur les territoires.
- **Aménagement des territoires.** Les enjeux du développement durable au sein des territoires ruraux et périurbains deviennent une préoccupation majeure des politiques d'aménagement. Confrontés à de nouvelles demandes et à de nouveaux cadres institutionnels, les acteurs, publics et privés, la société civile et le milieu associatif, apportent des réponses variées qu'il convient d'examiner. »

On trouve cependant une référence plus précise à certains concepts que devront maîtriser les candidats et à partir desquels ils devront fonder leurs raisonnements :

- « **Les représentations :** les acteurs agissent en fonction des représentations qu'ils se font de l'espace. Véritables moteurs de l'action, elles sont décisives dans l'analyse des dynamiques territoriales rurales et périurbaines.
- **Les conflits d'usage :** les acteurs, par leurs usages, leurs représentations distinctes des espaces peuvent entrer en confrontation sur la gestion/préservation des milieux, l'exploitation économique ou l'aménagement des territoires.
- **Le patrimoine :** notion-clé dans la mise en valeur des espaces ruraux, le patrimoine est un construit dépendant des représentations différentes, parfois conflictuelles des divers acteurs. Protection, exploitation, classement... font de la patrimonialisation des territoires une pratique centrale.
- **La question alimentaire :** dans le cadre d'une formation agronomique et vétérinaire, le rapport à l'alimentation fera l'objet d'une attention particulière. Seront abordés les enjeux de la question animale : maintien de la biodiversité, place de l'animal dans les différents modèles agricoles, mais aussi conflits territoriaux centrés sur l'animal (loup, ours). Les questions liées aux productions végétales à destination alimentaire pourront de même être saisies dans une approche géographique : conséquences de la diffusion massive de certaines cultures, controverses sur les pratiques agricoles et leurs impacts, ... »

Nous avons évidemment apporté un soin tout particulier à appuyer les commentaires de cartes de cet ouvrage sur ces concepts essentiels à la compréhension des territoires.

6 Ces trois dimensions composent le développement durable défini par le rapport Brundtland (1987).

Quelques éléments de méthode

Alors que l'exercice de commentaire de carte topographique est assez ancien, les méthodes de commentaire ont évolué, accompagnant ainsi la transformation épistémologique de la géographie. L'approche descriptive, autrefois privilégiée, ne correspond plus aux attentes des écoles, qui favorisent la problématisation et l'interprétation. C'est pour encourager cette démarche que de plus en plus de concours donnent un sujet et présentent des documents annexes, pour que la carte topographique soit l'occasion d'une réflexion sur les dynamiques spatiales et non plus un simple exercice d'identification de phénomènes topographiques.

1. Problématiser

Il s'agit de la démarche essentielle du commentaire de carte topographique. Derrière le terme générique de « problématique », souvent mal compris, se cache une approche particulière de la carte et du document géographique.

On ne peut lire une carte (*a fortiori* un espace) sans disposer d'une problématique, c'est-à-dire d'outils d'optiques, d'un système de repères, de clés d'analyse. Sans problématique, la carte n'est qu'un ensemble de formes et de couleurs plus ou moins bien perçues. La problématique leur donne un sens. Si, par exemple, on observe un littoral avec la mer en bleu et la partie continentale en blanc, seule la problématique permet de comprendre les relations entre ces deux zones. Par exemple, sur la carte de Douarnenez, le grand nombre de fermes intensives et l'absence d'infrastructures sur la côte illustrent un conflit d'usage entre l'avant-pays maritime, la côte et un arrière-pays qui polarise l'ensemble. La formulation « Un littoral polarisé par un arrière-pays agricole » permet de traiter de l'ensemble de la carte, de comprendre les difficultés des pêcheurs, les interrogations des néo-bretons, la question environnementale (effluents, algues vertes). En résumé, il s'agit de disposer d'une « paire de lunettes » qui permet de donner un sens à n'importe quel élément représenté sur la carte, ou d'interpréter correctement des documents donnés en annexe. Toute la difficulté est donc de trouver la bonne problématique.

Dans tous les cas, la problématique de la carte est au croisement de la localisation et des thématiques principales. C'est pour cela que le premier réflexe est toujours celui de la **LOCALISATION**.

Plus elle est précise, plus le candidat aura d'outils pour comprendre la carte. La localisation constitue donc un système de repères efficace, mais qui doit s'inscrire à différentes échelles :

LOCALISER, par rapport :

1. Aux points cardinaux. Les points cardinaux (nord/sud-est...) permettent à la fois de se repérer sur l'ensemble du territoire, mais aussi d'inscrire la carte à une échelle européenne ou dans de grandes aires culturelles (le monde méditerranéen, le monde rhénan...).

2. Aux grands ensembles topographiques. Les grands ensembles topographiques sont des éléments essentiels pour identifier les paysages et les principales formes de mise en valeur. Ce sont, par exemple, les grands bassins sédimentaires (parisien, aquitain, de Flandre, sillon rhodanien), les principales montagnes (Pyrénées, Alpes, Jura, Vosges, Massif central) ou les grandes vallées.

3. Aux éléments saillants du territoire. Les « points saillants » du territoire ne sont pas nécessairement sur la carte mais à proximité et permettent de comprendre des phénomènes d'influence. Ce sont, par exemple, une métropole, un grand aménagement touristique, un carrefour autoroutier, un site exceptionnel.

4. Aux pays ruraux. Pour les espaces ruraux qui couvrent 80 % du territoire, il faut identifier les « pays », qui renvoient à des paysages et à des formes de mise en valeur spécifiques.

5. Aux régions et départements (situation administrative). Les indications administratives sont importantes car elles sont souvent le cadre des politiques publiques.

6. À l'organisation topographique ou géographique de la carte. Identifier l'organisation topographique ou géographique de la carte signifie repérer des espaces distincts : plateaux/vallées, les différents étages en montagne, avant-pays/côte/arrière-pays, espace rural/espace périurbain. Le candidat peut élaborer un croquis mentionnant ces différents espaces afin de comprendre l'organisation générale de la carte. Pour chaque espace identifié, il est conseillé de calculer la densité, d'analyser le type d'habitat et les activités.

Pour correctement situer la carte, la plupart des concours mettent à disposition un atlas, une carte de France au 1/1 000 000, ou un extrait de carte à petite échelle (comme au 1/100 000). Les documents peuvent aider aussi à la localisation.

Enfin la carte topographique est elle-même un outil de situation. Le carton d'assemblage des cartes au 1/50 000 et la couverture des cartes au 1/25 000 fournissent des indications précieuses, notamment sur l'organisation géographique du territoire. En effet, les cartes au 1/25 000 sont des cartes touristiques comportant des sous-titres qui peuvent orienter la localisation et la problématisation de l'étude.

Par exemple, la carte de Banyuls (voir **Fig. 1**) indique trois toponymes : Banyuls, col du Perthus, Côte Vermeille. Chacun de ces toponymes renvoie à un territoire différent : Banyuls n'indique pas un nom de commune précis (car il y a deux communes qui portent ce nom, Banyuls-sur-Mer et Banyuls-dels-Aspres) mais fait référence à un nom de pays connu pour son vin, un arrière-pays rural. Le col du Perthus, principal axe de passage transpyrénéen, représente l'espace montagnard frontalier vers la Catalogne espagnole. Enfin, le toponyme « Côte Vermeille » illustre l'espace littoral polarisé par la côte. Les trois titres de la carte nous indiquent en fait les trois espaces de la carte. La problématique ne peut être que l'analyse des relations entre ces trois espaces. De plus, la photographie de la couverture nous montre une embarcation traditionnelle orientée vers la côte. Elle nous indique donc que l'élément majeur de la carte est l'espace côtier. On peut alors en déduire la problématique suivante : *Comment un espace côtier, qui polarise la carte, influence-t-il un arrière-pays viticole et un espace montagnard frontalier ?*

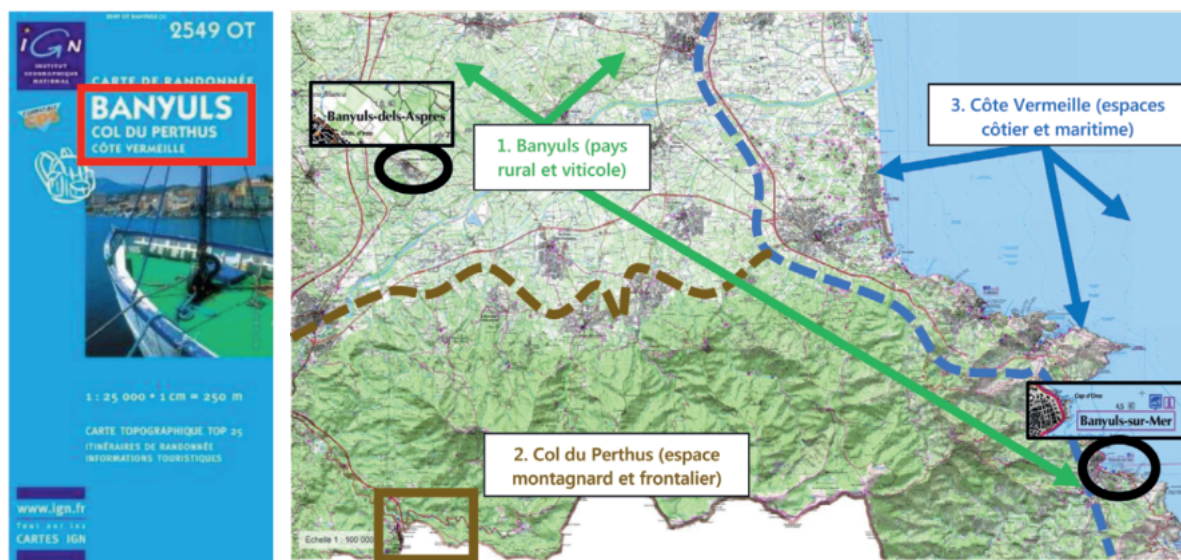


Figure 1. Problématisation de la carte à partir des titres de la couverture et des logiques de localisations. (Carte IGN de Banyuls, Col de Perthus, Côte Vermeille, 2549 OT).

Problématiser avec un sujet : l'articulation entre les termes du sujets et la localisation

Contrairement à ce que pensent beaucoup de candidats, **un sujet est une aide à la problématisation**. Il donne une indication thématique qui, croisée avec la localisation, permet d'identifier la problématique. Les sujets de concours renvoient le plus souvent au thème principal de la carte : « diversité des territoires ruraux en Corse », « mutation des espaces ruraux sur la carte de Belle-Isle-en-Terre », « enjeux de la périurbanisation et du PNR sur la carte de Chantilly »...

Il faut impérativement définir le ou les concepts, notions et mots-clés du sujet. Par exemple, « Qu'est-ce que la périurbanisation ? » ou bien « Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ? ». Puis, en observant la localisation de la carte, Chantilly étant une ville aisée de la banlieue nord de Paris, au milieu de quartiers pauvres et industriels, on comprend, en croisant la définition du sujet et la localisation, que la forêt et le PNR servent à limiter la croissance de l'agglomération et à séparer les zones résidentielles pauvres de celles qui sont aisées. La problématique de la carte sera donc la suivante : la protection de la forêt et ses usages révèlent un renforcement de la ségrégation socio-spatiale.

La très grande diversité d'exemples traités dans ce manuel, croisant la définition d'un sujet et la localisation de la carte, vous permettront d'être très à l'aise avec cette démarche.

Dernier point de difficulté, certains sujets ne font allusion qu'à une partie de la carte (comme le vignoble sur la carte de Perpignan ou la forêt sur la carte de Verdun). Ainsi, **même si certaines parties de la carte peuvent être privilégiées, ces sujets ne sont que des entrées thématiques pour traiter toute la carte.**

Par exemple, le vignoble de Perpignan est en crise à cause de l'extension périurbaine, les zones agricoles et urbaines autour de la forêt de Verdun sont déterminées par le poids mémoriel de la forêt.

Problématiser sans sujet : définir un thème principal et le croiser avec la localisation

Lorsque la carte est donnée sans sujet, il peut sembler plus difficile de la traiter. Cependant, il suffit d'en imaginer un pour se retrouver dans la situation précédente. Après avoir situé la carte, il faut en identifier le thème principal et les quelques thèmes secondaires. Le thème principal est généralement très visible : le littoral, la périurbanisation, l'agriculture, le vignoble... Les chapitres de ce manuel sont construits autour de ces thèmes principaux, autour desquels gravitent des thèmes secondaires. Par exemple, sur la carte du Bassin d'Arcachon, le thème principal est celui d'un espace littoral, avec comme thèmes secondaires la périurbanisation, le tourisme et la forêt. La problématique va s'orienter vers l'analyse de la surexploitation des ressources et de la durabilité des formes de développement.

Que faire des documents dans cette phase de problématisation ?

Les documents, à ce stade, ne doivent pas encore être analysés précisément. En revanche, ils servent à localiser des éléments de la carte (lorsqu'il s'agit d'autres cartes à d'autres échelles), mais surtout ils permettent d'identifier les thèmes principaux ou secondaires. Un tableau statistique sur l'évolution d'une commune rurale permettra de comprendre si elle se trouve dans une aire urbaine et si elle est attractive ou non, une photographie de paysage permettra d'identifier une zone à dominante agricole ou touristique, etc.

Élaborer le plan

Le plan est la manifestation concrète de cet outil d'optique qui va permettre de donner du sens à ce que l'on observe sur la carte. Il doit respecter deux règles : **répondre précisément à la problématique et être cohérent**. Les plans qui se contredisent ne peuvent être justes (par exemple, 1. Un espace contraignant, 2. Un espace développé). De la même façon, un plan descriptif (1. Le plateau, 2. La vallée, 3. La ville) qui n'est relié à aucune problématique, ne peut pas permettre l'explication de la carte.

Dès lors, on conseille aux candidats d'utiliser la logique grammaticale (faire une phrase avec les trois parties ou utiliser les conjonctions de coordination entre les parties du plan, signe d'une articulation logique comme par exemple sur la carte du Centre Spatial Guyanais : 1. Une marge géographique dédiée à l'aérospatiale..., 2. ...formant une exclave de haute-technologie en Guyane..., 3. ...qui renforce la fragmentation du territoire et aggrave les inégalités). Le candidat doit mobiliser les **processus géographiques** pour bâtir son plan, utiliser aussi les dynamiques spatiales (voir la plupart des plans de ce manuel). Les plans types, qui ne permettent pas de spécifier l'espace et qui pourraient être utilisés sur n'importe quelle carte, sont à bannir.

Le plan permet de raccrocher à la problématique chaque élément qui sera ensuite observé sur la carte. **Il est impossible d'étudier une carte sans avoir la problématique et le plan au préalable.**

2. Repérer

Repérer les phénomènes importants sur la carte est le préalable à toute explication. Cependant, la carte topographique est tellement riche qu'il n'est pas possible, en temps limité, de tous les citer. C'est pour cela **qu'il ne faut repérer que les éléments qui vont être utiles à la démonstration**. On ne peut commencer à repérer les principaux phénomènes qu'après avoir élaboré une problématique et un plan.

► Quelle utilisation de la légende ?

La légende est une aide à la lecture de la carte. La première indication essentielle qu'elle donne est le *copyright* qui permet de dater la carte et donc de la situer dans le temps. Cependant, la légende comporte de nombreux pièges car elle montre des figurés qui ne sont pas toujours sur la carte et, à l'inverse, n'indique pas certains éléments qui y sont présents comme les abréviations.

Ce que montre la carte topographique

Elle indique des **éléments physiques et anthropiques, visibles** au niveau du sol.

On y trouve :

- un système de repérage avec un carroyage et plusieurs systèmes de coordonnées (Lambert, UTM) ;
- les caractéristiques hydrographiques (en bleu) avec la répartition des eaux de surface et leur variabilité comme les marées ou les cours d'eau intermittents ;
- les données orographiques qui permettent la description des reliefs (plaine, plateau, falaise, vallée, montagne), grâce à trois éléments : l'hypsométrie (les courbes de niveau pour les terres émergées en orangé, auxquelles il faut ajouter les isobathes – en bleu – pour les zones immergées), les points cotés (qui indiquent une altitude) et l'estompage, qui est un procédé graphique créant un ombrage artificiel sur les zones de reliefs orientées au sud-est pour en faciliter l'identification.

- les principales formes végétales : en vert les arbres et arbustes (feuillus, conifères, vergers, vignes) et quelques cultures spécifiques comme les rizières ou la canne à sucre ; en blanc les formes végétales basses, le plus souvent d'origine agricole (prairies, grandes cultures, cultures de plein champ) ;
- les infrastructures et bâtiments visibles : voies de communication, habitations, bâtiments commerciaux, industriels, agricoles, vestiges historiques, aménagements divers (barrages, canaux, lignes électriques...). De très nombreuses abréviations viennent aider à l'identification d'un bâtiment (éc. pour école, entrep. pour entrepôt, etc.) avec souvent des difficultés pour les candidats à la compréhension de ces abréviations ;
- des indications administratives : population des communes (exprimées en milliers d'habitants), statuts administratifs (communes, préfectures...), limites administratives voire cadastrales (pour les limites de parcelles agricoles).

Ce que ne montre pas directement la carte mais qu'il faut déduire de sa lecture :

- la densité de population (qu'on peut calculer à partir des indications de population communale) et les variations démographiques (que l'on peut déduire de l'évolution du bâti) ;
- les flux de transports et la mobilité des populations ;
- les données économiques, sociales, politiques ;
- les paysages ;
- les phénomènes climatiques et les variations saisonnières ;
- les phénomènes souterrains, qu'il s'agisse de phénomènes physiques (tectonique, géologie) ou anthropiques (infrastructures souterraines).

Dans la plupart des cas, **c'est l'ensemble documentaire qui permet d'illustrer ce que la carte ne montre pas**. Les photographies permettent d'observer les paysages, les statistiques montrent les évolutions économiques et démographiques, les articles et captures d'écran illustrent les données sociologiques, économiques ou politiques, les cartes physiques (climat, végétation, géologie) complètent la carte topographique.

Le repérage des phénomènes constitue enfin un élément d'analyse important. Il peut arriver qu'une carte ne montre pas un élément attendu, comme par exemple un espace côtier qui ne montrerait aucune forme de peuplement ou de mise en tourisme. **L'absence d'un phénomène est aussi importante à analyser que sa présence**. Une zone de concentration d'habitat qui n'a pas d'école indiquera l'absence de famille avec jeunes enfants et permettra d'en apprendre autant sur la zone que lorsqu'on trouve une multitude d'écoles (comme sur la carte de Mamoudzou).

3. Interpréter

L'interprétation des phénomènes géographiques repérés sur la carte correspond au cœur de l'analyse géographique. Cet exercice permet au candidat de savoir s'il a compris, ou non, la démarche scientifique de la géographie. Cette interprétation se fait à deux niveaux : l'analyse et la synthèse.

L'analyse géographique part du repère. Elle considère **qu'un phénomène localisé n'est pas le fruit du hasard, mais d'un ensemble de facteurs qu'il s'agit de découvrir**. Pour cela, il faut maîtriser le vocabulaire spécifique et disposer de connaissances qui renvoient à plusieurs autres sciences (sociologie, économie, droit, sciences-politiques, histoire, géologie, physique, etc.).

Le premier moment est donc celui de la définition et de l'analyse. Prenons un exemple tiré de la carte de Mailly-le Camp (**Fig. 2**).



Figure 2. Exemple d'interprétation géographique à partir du repérage de phénomènes (Carte IGN de Mailly-le-Camp, 2815 E.)

On repère sur la carte un silo près d'une gare de triage (1). La **définition** de ces phénomènes suppose qu'on comprenne qu'un silo sert à entreposer des grains, et qu'une gare sert à transporter ce qui est entreposé à proximité.

L'**analyse** nous amène à penser qu'on est dans une zone de production agricole intensive à vocation d'exportation. Cela est renforcé par la présence de champs extrêmement vastes, au quadrillage géométrique (2), ce qui signale une agriculture mécanisée et spécialisée (une même culture pour une même parcelle), sans doute de céréaliculture (silos) intensive. Avec cette approche simple, la phase d'analyse est terminée. **Elle permet, à partir d'éléments repérés, d'expliquer un phénomène. Mais elle ne suffit absolument pas à interpréter la carte.**

Il faut maintenant apporter **une synthèse** à cette analyse et c'est la station de pompage (3) qui va nous y aider. Sur le plan de l'analyse, cette station renforce l'idée de céréaliculture intensive qui doit être fortement irriguée pour assurer des rendements importants. Mais elle pose aussi la question de la ressource en eau. Cette agriculture est très consommatrice d'espaces (2), de moyens (1), de ressources (3). Elle est polluante du fait des épandages et des intrants. En dernier lieu, comme elle est très consommatrice d'espace, elle génère de faibles densités et pose aussi la question de la vie en zone rurale vide. **L'interprétation finale** de cet exemple est la question du maintien d'une activité agricole intensive qui remet en cause la gestion durable des ressources et qui génère des espaces déséquilibrés par manque de services aux populations.

On peut relier cette interprétation au concept de développement durable (**passer de l'interprétation spatiale au concept**) en posant la question de la façon suivante : comment continuer à produire suffisamment (pilier économique) tout en répondant aux besoins des populations (pilier social), tout en préservant les ressources (pilier environnemental) ?

Ainsi, à partir de chaque élément repéré, il est impératif de pouvoir le définir, de pouvoir l'analyser et de terminer par une synthèse. Après quatre ou cinq exemples ainsi traités, on passe à la sous-partie suivante.

L'exercice, écrit comme oral, fonctionne donc toujours de la même façon :

Introduction (localisation, définition, problématique, plan)

1. Thème géographique principal répondant à la problématique

A. Sous-partie (élément de démonstration 1)

Exemple 1 : repérage (description), interprétation (définition, analyse, synthèse)

Exemple 2 : repérage (description), interprétation (définition, analyse, synthèse)

...

Transition

B. Sous-partie (élément de démonstration 2)

Exemple 1 : repérage (description), interprétation (définition, analyse, synthèse)

Exemple 2 : repérage (description), interprétation (définition, analyse, synthèse)

...

C. ...

Transition

2. Thème géographique articulé logiquement avec le 1

A.

Les documents facilitent l'interrogation sur un sujet, aident à la localisation, orientent l'interprétation. Ils doivent être intégrés dans l'exposé au moment de l'analyse et de l'interprétation des éléments repérés sur la carte. Ils peuvent soit confirmer, soit parfois nuancer ou infirmer ce qui est visible sur la carte. Dans ce dernier cas, **c'est toujours la carte qui fait foi**, et qui montre qu'un document produit par ou pour un acteur (par exemple, un extrait du site d'un office de tourisme vantant un territoire) peut être contredit par une réalité topographique (l'absence d'aménagement touristique). Le but de l'interprétation est alors de comprendre pourquoi le document et la réalité ne coïncident pas.

Avec les documents, il faut donc **être vigilant à l'égard du discours des acteurs** et faire preuve d'esprit critique, voire ne pas hésiter à contester la fiabilité d'un document. **L'identification de la source** est importante car elle permet de déterminer le point de vue qui est exprimé (publicité pour du marketing territorial, document officiel, article de presse orienté politiquement). Concernant les tableaux statistiques, il faut repérer les évolutions en comparant la date du document avec la date d'édition de la carte, pour ensuite s'intéresser uniquement aux chiffres significatifs (il est inutile de commenter tous les chiffres d'un tableau).

Enfin, **il est essentiel de toujours localiser le document par rapport à la carte.**

Pour terminer, l'ensemble de ce manuel est organisé de manière didactique, pour permettre aux candidats :

- de **problématiser** une carte topographique (à partir des localisations et des sujets) ;
- de **construire un plan cohérent** qui répond à la problématique ;
- de **repérer** les éléments sur une carte (figures) ;
- de les **définir** (lexique) ;
- de les **interpréter** (figures) ;
- de les **croiser avec les documents types** (enjeux du document) ;
- d'être capable de **répondre aux principales questions** posées par un jury (questions) ;
- d'être capable de **mettre en perspective le sujet et la carte avec les grands débats scientifiques, socio-économiques et politiques**, qui peuvent se tenir dans les médias (Focus).

Les littoraux

Des périphéries devenues des centres convoités et fragilisés



L'Observatoire national de la mer et du littoral (ONML) « estime » à 20 000 km le linéaire côtier français (dont 5 500 km pour la métropole), ce qui le place au 9^e rang mondial. 7,8 millions de Français vivaient sur le littoral métropolitain en 2009 et ils seront 12,3 millions en 2040. À cela s'ajoutent les migrations saisonnières qui, chaque été, viennent occuper les 8 millions de « lits » touristiques littoraux. Le littoral, qui pendant des siècles était perçu comme un espace du vide, **une marge répulsive**, générant des maladies (paludisme) et des peurs, est devenu un **pôle majeur du territoire français**. Alain Corbin, historien français, dans *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*¹, situe le basculement dans la perception du littoral entre 1750 et 1840. Il ne faut cependant pas croire que tous les littoraux connaissent les mêmes formes de développement, car **leur première caractéristique est leur diversité**. Vides ou pleins, artificialisés ou préservés, industriels, agricoles ou touristiques, tous les littoraux français ont connu des bouleversements tels qu'ils sont peut-être **les espaces les plus transformés par les hommes et les activités**. Ces mutations entraînent **une vulnérabilité** aux aléas physiques et anthropiques, qui font des littoraux à la fois un enjeu majeur pour l'avenir de la France, mais aussi un sujet d'étude au cœur des problématiques d'environnement et de développement durable.

1. Le littoral : un espace structuré par la trilogie *foreland*-côte-*hinterland*

Trois espaces structurent le littoral : le *foreland* (ou avant-pays maritime), la côte et l'*hinterland* (ou arrière-pays maritime). La délimitation de chacun de ces espaces est **une question d'échelle**.

Le *foreland* ou avant-pays maritime est, à l'échelle mondiale, la zone d'influence d'un port, qui peut être plus ou moins étendue selon les périodes. Au XVIII^e siècle, les ports de l'Atlantique, Nantes, Bordeaux ou La Rochelle, détenaient un avant-pays immense avec la traite négrière, mais au XIX^e siècle, leur activité déclina et confirma la fermeture de l'avant-pays. À l'échelle régionale, l'avant-pays varie en fonction de la topographie marine et de son utilisation (présence de détroits, mers chaudes ou froides, ressources halieutiques, délimitation et utilisation des zones économiques exclusives). À l'échelle locale, l'avant-pays peut comporter des îles et archipels péricontinentaux (Corse, Ponant, Frioul), des axes de passage stratégiques (rail d'Ouessant) et des phénomènes physiques importants (dérive littorale, marées).

La côte ou liseré côtier est le deuxième espace qui structure le littoral (**Fig. 1**). Les modelés côtiers varient en fonction de dynamiques physiques (vents et marées, courants), permettant de distinguer des côtes d'accumulation ou d'érosion. La France métropolitaine compte ainsi 39 % de côtes sableuses (la Côte d'Argent et la dune du Pilat ; la Côte Basque...), 44 % de côtes rocheuses (Étretat, Côte d'Azur...) et 17 % de côtes artificialisées.

L'*hinterland* ou arrière-pays (qui fait donc totalement partie de l'espace littoral) est sans doute l'espace le plus difficile à caractériser. Il correspond à une zone terrestre sous influence maritime (climats, activités, infrastructures) dont l'épaisseur varie selon les situations. Par exemple, l'arrière-pays de Deauville va jusqu'à Paris tant les liens entre la station balnéaire et la capitale sont forts. À l'inverse, l'arrière-pays de la Côte d'Azur est réduit par la présence des premiers contreforts montagneux.

La dynamique de chaque littoral provient des relations qu'entretiennent entre eux ces trois composants. Dans certains cas, ils fonctionnent de manière **complémentaire**, comme en Bretagne lorsque les agriculteurs utilisent les algues (goémon) pour amender leurs champs. Parfois, certains littoraux présentent **une opposition entre la côte et l'arrière-pays** comme à Fos-sur-Mer où l'activité orientée vers un avant-pays maritime pétrolier empêche le développement de l'arrière-pays proche. De plus en plus, **une hiérarchisation** se fait entre des côtes saturées et des arrière-pays dépendants, comme sur la Côte d'Azur (**Fig. 2**).

1 Alain Corbin, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage*, Flammarion, 1988.

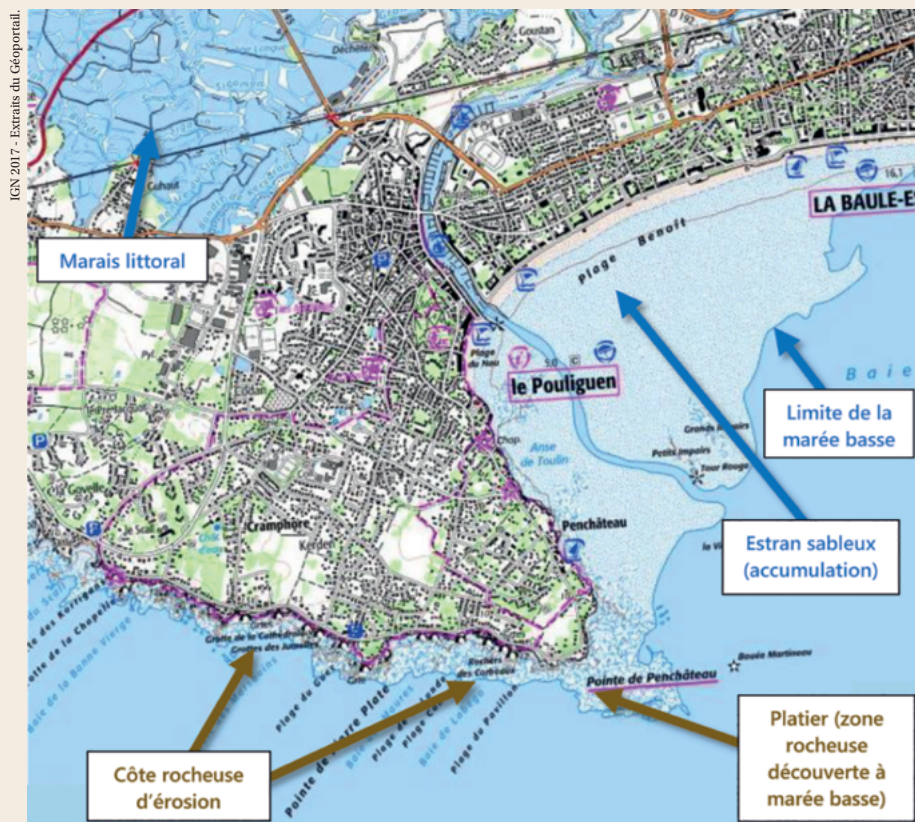


Figure 1. La diversité topographique d'un espace côtier.
(Carte IGN de La Baule, PNR de Brière, 1023 OT).

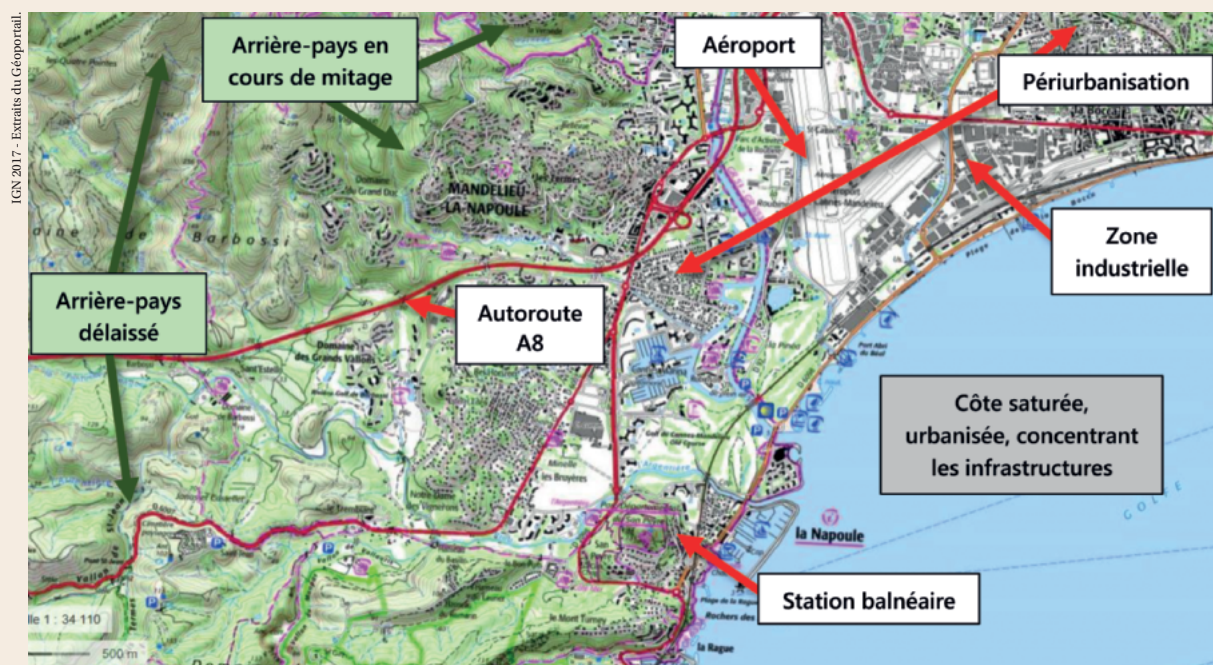


Figure 2. La côte d'Azur : un exemple de hiérarchisation où la côte saturée domine l'arrière-pays.
(Carte de Fréjus, Saint-Raphaël, Corniche de l'Estérel, 3544 ET).

2. Des littoraux convoités et artificialisés

2.1. Des activités traditionnelles en mutation

L'espace rural littoral est **très fortement convoité** car il permet le développement d'activités multiples. Certaines sont communes aux autres territoires, d'autres, plus spécifiques, concernent l'économie maritime.

DÉFINITION

D'après l'ONML, **l'économie maritime** regroupe les activités liées à la mer : le tourisme, les produits de la mer, la construction navale, le transport maritime et fluvial, l'extraction de matériaux marins, la production d'électricité, les travaux maritimes, les câbles sous-marins, le parapétrolier *offshore*, la banque, la Marine nationale, l'intervention publique et la recherche marine civile.



Figure 3. Les parcs à huîtres en baie de Cancale (Bretagne).

Photo : Parcs à huîtres à marée descendante.

Les activités littorales anciennes s'organisent sur l'avant-pays maritime et sur la côte autour de la pêche (hauturière, côtière, thonière) et de l'aquaculture (conchyliculture et pisciculture). Les deux secteurs sont très dépendants de l'Union européenne par la PCP (Politique commune de la pêche) qui classe la France au 4^e rang européen pour la pêche et au 2^e rang pour l'aquaculture. Cependant, les deux secteurs évoluent très différemment. Le secteur de la pêche, relativement spécialisé (la coquille Saint-Jacques, la sole, la baudroie, le merlu et la langoustine représentent les principales valeurs de ventes en 2020) et localisé (la Bretagne est la première région de vente de la pêche française, en valeur comme en quantité, en 2020), est fragilisé. La baisse de 53 % du nombre de navires entre 1990 et 2019 a un impact conséquent aussi en aval (un emploi embarqué correspond à 3,5 emplois à terre). Il se heurte également aux enjeux environnementaux de préservation des ressources halieutiques, ou aux aléas économiques liés aux prix des hydrocarbures. Sur les 65 ports de pêche français, seuls les plus gros (Lorient, Le Guilvinec, Les Sables d'Olonne et Boulogne-sur-Mer) ont un chiffre d'affaires vraiment significatif. Concernant l'aquaculture, le secteur est dominé par l'ostréiculture (huîtres) et la mytiliculture (moules). Il est porté par une augmentation régulière de la consommation. Ce secteur, lui aussi, fait face à de nombreux défis comme la surmortalité des jeunes huîtres (jusqu'à 80 % lors de crises graves dans le Bassin d'Arcachon) et la préservation de la qualité des eaux (en conflit avec d'autres acteurs, agricoles ou industriels).

Dans l'arrière-pays, les activités anciennes se concentrent autour de l'agriculture et de l'élevage traditionnel (chevaux du Boulonnais, taureaux camarguais), très souvent modernisés, à l'image de la **ceinture laitière** (Bretagne, Normandie, Nord), de l'élevage intensif porcin dans le Finistère, le tout caractérisé par des paysages typiques (bocages du Boulonnais, de Normandie ou de Vendée, marais salants camarguais, vignoble languedocien ou charentais). Cette agriculture a souvent provoqué une artificialisation importante des côtes (**poldérisation** – Fig. 4), mais donne aussi lieu à des productions spécialisées de plus en plus appréciées (oignons de Roscoff, carottes des sables de Créance, ratte du Touquet, vin de Patrimoine en Corse).

Le secteur agricole sur les littoraux souffre de la pollution des eaux (fleuves et eaux maritimes) générée par les grandes cultures et l'élevage intensif, avec des crises majeures comme celles des algues vertes en Bretagne ou l'apparition de phytotoxine attaquant les huîtres. En outre, la mise en tourisme et la rurbanisation (en Corse ou dans le Languedoc) entraînent la disparition progressive de l'agriculture littorale. On distingue aujourd'hui des zones littorales où l'agriculture est prospère quand d'autres sont en difficulté ou en crise (Fig. 5).

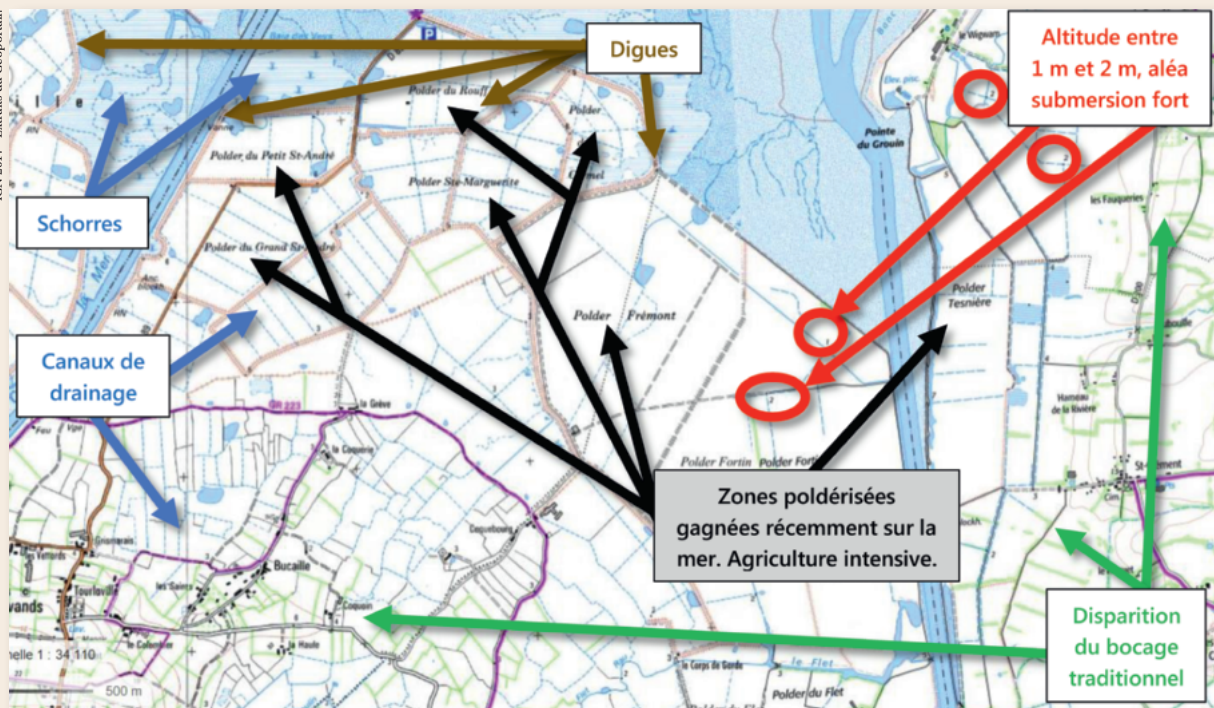


Figure 4. Agriculture traditionnelle et intensive sur le littoral normand (carte IGN de Valognes, Utah Beach, Sainte-Mère-Église, 1311 OT).

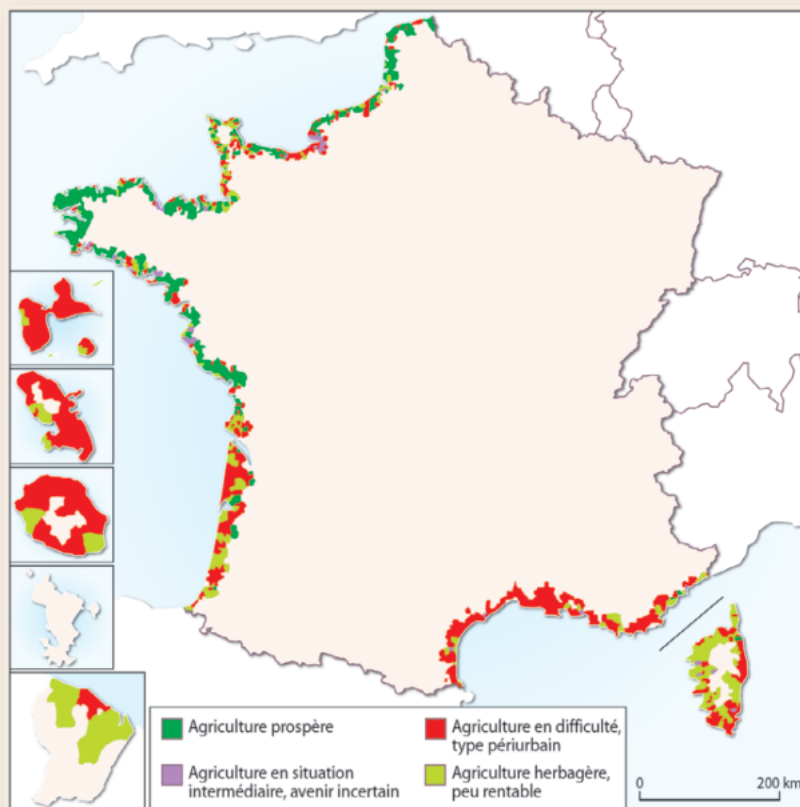


Figure 5. Typologie de l'agriculture littorale en France, Agreste, RA 2010.

2.2. Un thalassotropisme récent des personnes (périurbanisation et rurbanisation) et des activités (industrialisation et mise en tourisme)

En 1960, un littoral vide et agricole



En 2022, un littoral urbanisé

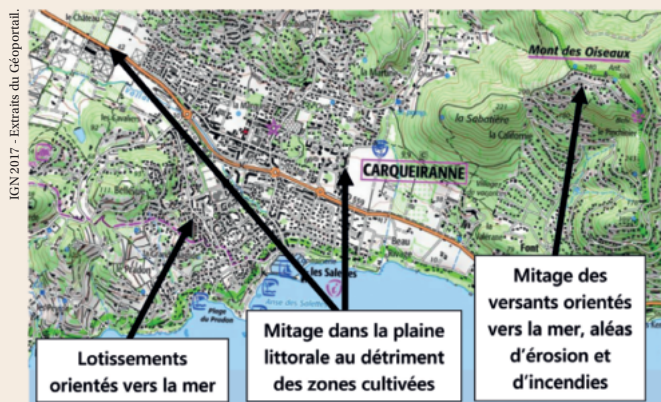


Figure 6. Le thalassotropisme et la rurbanisation.
(Carte IGN d'Hyères, Île de Porquerolles, 3446 OT).

fortes sur le plan socio-économique. Cette anthropisation très forte est due à une **littoralisation des activités essentiellement industrielles et touristiques.**

Les effets de la mondialisation, de la division internationale du travail et du développement du trafic maritime ont amené les groupes industriels à se localiser près des côtes et des zones fluvio-portuaires pour diminuer leurs coûts de transport. L'État français a accompagné ces délocalisations en construisant d'immenses **zones industrialo-portuaires** (ZIP sur le modèle des MIDAs [Maritime Industrial Development Areas] japonaises). Celle de Dunkerque (spécialisée dans l'aluminium et la métallurgie) est construite en 1963 et celle de Fos-sur-Mer (spécialisée dans la pétrochimie) en 1968. Le développement d'avant-ports fluviomaritimes (Le Havre et Saint-Nazaire) permet de recevoir des navires de fort tonnage. Pour alimenter en énergie ces géants industriels, l'État dota les littoraux de centrales nucléaires (Flamanville [Fig. 7], Gravelines...) ou thermiques qui en font des espaces industriels stratégiques en France.

Les sites industriels militaires (comme l'île Longue en face de Brest où sont basés les sous-marins nucléaires) ou civils, comme celui de l'EPR de Flamanville ou l'usine de traitement des déchets nucléaires de La Hague (tous les deux sur la pointe nord-ouest du Cotentin), constituent à la fois des espaces stratégiques mais aussi des **zones d'aléas technologiques et industriels importants.**

Enfin, c'est **le secteur touristique qui a sans doute le plus transformé les littoraux** en les intégrant à des logiques de développement national voire mondial.

À l'échelle nationale, l'ONML estime que **50 % du littoral est déjà urbanisé** et que la moyenne de construction de logements y est 3,5 fois supérieure aux autres espaces ruraux.

Sachant que les pôles urbains sont trois fois plus nombreux sur les littoraux que sur l'ensemble du territoire, la **croissance urbaine** s'est d'abord concentrée sur le **liseré côtier**, notamment en Méditerranée, **puis s'est étendue dans l'arrière-pays** où, aujourd'hui, elle **mitige l'espace rural** par un processus de **rurbanisation**. À cela s'ajoute **l'effet Sun Belt (l'héliotropisme)** qui attire les Français vers les régions ensoleillées.

La croissance démographique des littoraux est essentiellement liée à un processus migratoire. Elle concerne en majorité des retraités, d'où un vieillissement accru des populations des zones littorales, même si de nouvelles catégories de la population (familles, jeunes actifs) migrent vers les côtes. Il faut cependant rappeler que le taux de chômage des communes littorales est encore supérieur à la moyenne nationale : 19,2 % contre 14,1 %, avec des pics dans le Pas-de-Calais (22,9 %) et dans les Pyrénées Orientales (21,8 %). Le taux de chômage des communes littorales en Outre-mer s'avère plus criant encore : 30,9 % en excluant Mayotte ! L'attractivité littorale ne doit donc pas masquer **des disparités très**



Figure 7. Le site de l'EPR à Flamanville (Cotentin), construit sur un pluton granitique et sur une zone poldérisée en rupture avec le bocage traditionnel encore présent. De nombreuses défaillances retardent le projet dont la livraison prévue pour 2012 n'est toujours pas d'actualité et dont le coût initial a été multiplié par quatre.

Cette mise en tourisme est relativement ancienne, au croisement de logiques hygiénistes initiées par les médecins anglais de la fin du XVIII^e siècle (Dieppe ou La Rochelle) et de la quête de loisirs et d'aventures inspirée par l'aristocratie britannique (Deauville, Dinard, Le Touquet). Le Second Empire marqua un tournant dans le tourisme balnéaire en favorisant la stabilisation des dunes (commencée en 1810), le développement de la voie ferrée (Arcachon est créée par les propriétaires de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi) et en inaugurant de véritables « villes nouvelles » balnéaires (Arcachon ou Biarritz). Des formes de **marketing territorial** apparaissent avec les toponymes « sur-Mer » puis « Plage », distinguant les villes touristiques (Sanary-sur-Mer, Hardelot-Plage...).

L'action de l'État se renforce à partir de 1963 avec **la mission (ou plan) Racine** (du nom de Pierre Racine, directeur de cabinet du Premier ministre Michel Debré) sur **la côte languedocienne** (Port-Camargue, La Grande-Motte, le Cap d'Agde, Gruissan, Port Leucate, Port Barcarès et Canet – Saint-Cyprien). **L'État, principal acteur de l'aménagement littoral**, achète les terrains, les collectivités locales les viabilisent (aménagement des routes, accès à l'eau et à l'électricité), des promoteurs immobiliers construisent les logements. Les stations sont construites à partir d'un modèle architectural : **la marina** (qui couple logement et port de plaisance). Cette mission étatique s'arrête en 1983, dans la mesure où, à partir de 1984, dans le cadre des lois de décentralisation, les collectivités locales (régions, départements, communes) prennent le relais du développement touristique. En 2017, les communes littorales ont 16,5 fois plus de lits touristiques que la moyenne nationale.

Cette mise en tourisme généralisée, qui ne doit pas masquer des disparités régionales ou locales fortes, a pu avoir des conséquences très diverses. Dans le Languedoc, elle a provoqué une **redynamisation et une transformation de l'arrière-pays agricole**, en réorientant les productions viticoles vers des vins de qualité et des cultures hors-sol plus modernes. Près des façades méditerranéennes et atlantiques, les villages de l'arrière-pays ont connu une très forte **rurbanisation** alors que les métropoles proches des littoraux voyaient leur **périurbanisation** s'accroître (Bordeaux, Montpellier, Marseille, Nice). Si l'habitat était essentiellement temporaire avec des taux de résidences secondaires supérieurs à 50 % du parc de logement, il est aujourd'hui de plus en plus permanent au point que le développement touristique est la base d'une véritable « litturbanisation » (Jean-Marc Zaninetti, géographe) (**Fig. 8**).

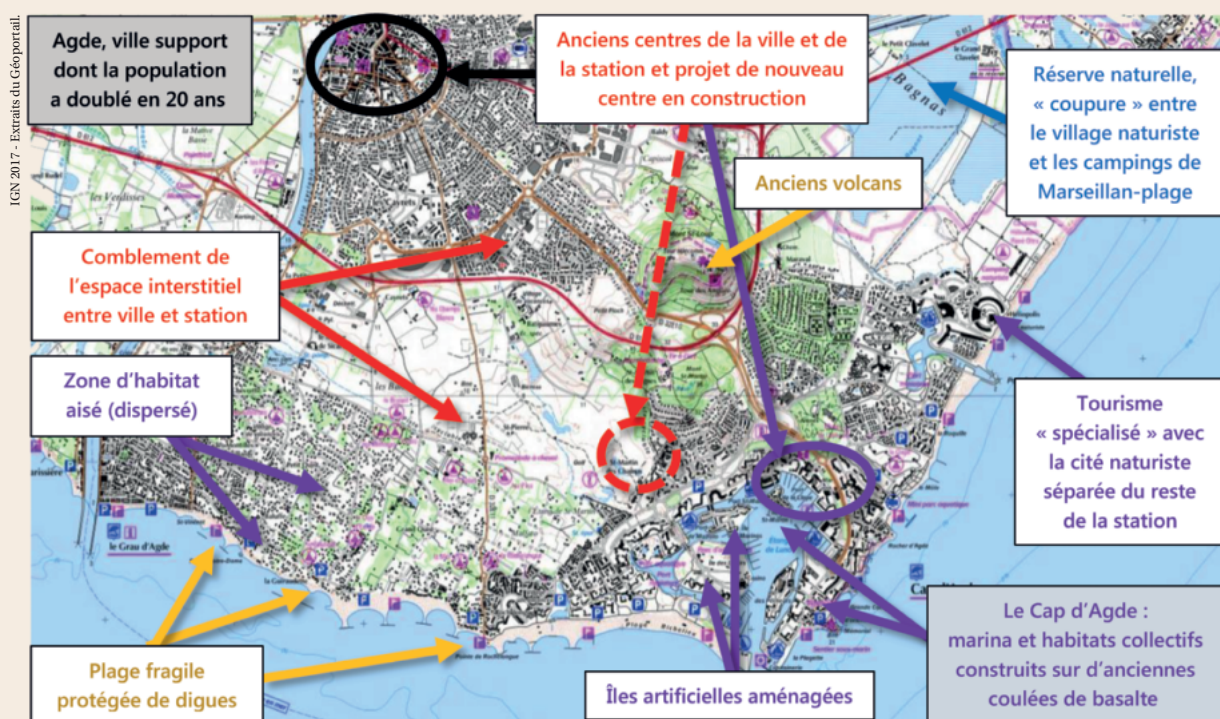


Figure 8. Le Cap d'Agde, d'une station du Plan Racine vers une nouvelle agglomération balnéaire.
(Carte IGN de Sète, Cap d'Agde, Étang de Thau, 2645 ET).

Outre la croissance démographique, l'augmentation des besoins de la population en services et en infrastructures exerce une pression considérable sur les littoraux. Le Commissariat général au développement durable (CGDD) explique que « le taux d'artificialisation est 3,1 fois plus fort en bord de mer » : en 2016, le prix du m² sur le littoral métropolitain s'élevait à 127 € (avec un pic pour la façade méditerranéenne de 185 €/m²),

contrastant avec le reste du territoire, estimé à 81,6 €. La crise sanitaire de la Covid-19 a fait flamber les prix du foncier littoral avec une moyenne de + 17 % sur l'année 2021.

Cela génère une vulnérabilité nouvelle des littoraux face aux nombreux aléas qui les caractérisent, ainsi que de nombreux conflits d'usages entre les acteurs (institutionnels ou privés) qui les utilisent. Cela pose enfin la question cruciale de la protection des environnements spécifiques et de la durabilité des aménagements.

3. Des littoraux fragilisés

3.1. Des aléas cumulés et des risques majeurs

D'après le site Géoconfluences, « **l'aléa** (*hazard* en anglais) est un phénomène résultant de facteurs ou de processus qui échappent, au moins en partie, au contrôle de l'homme : inondation, cyclone, glissement de terrain, éruption volcanique, séisme, tsunami. L'aléa ne devient un risque qu'en présence d'enjeux humains, économiques et environnementaux, possédant une certaine vulnérabilité. »

Le littoral se caractérise par un cumul d'aléas physiques continentaux (inondations, avalanches, incendies, séismes, glissement de terrains, vents) et d'autres spécifiques aux espaces maritimes (submersion, houle, tempêtes, érosion des côtes, pollutions) (**Fig. 9**). Ainsi, d'après l'ONML, 20 % du littoral métropolitain recule du fait de l'érosion marine, soit 920 km (les départements de la Charente-Maritime, de la Gironde, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône cumulent à eux quatre 50 % du recul des côtes françaises).

La localisation d'activités intensives industrielles ou agricoles a généré de nouveaux aléas technologiques (dans les zones classées Seveso liées à l'industrie pétrochimique, par exemple autour de l'Étang de Berre, près des centrales nucléaires ou avec les risques de rupture de barrage comme à Fréjus en 1959) ou environnementaux avec les pollutions et l'eutrophisation des eaux. Près de 12 % des sites Seveso en France se situent sur les 4 % de territoire constitués par les communes littorales, auquel il faut ajouter les risques de pollutions liées aux accidents maritimes comme les marées noires de l'Amoco Cadiz (1978) ou de l'Erika (1999).

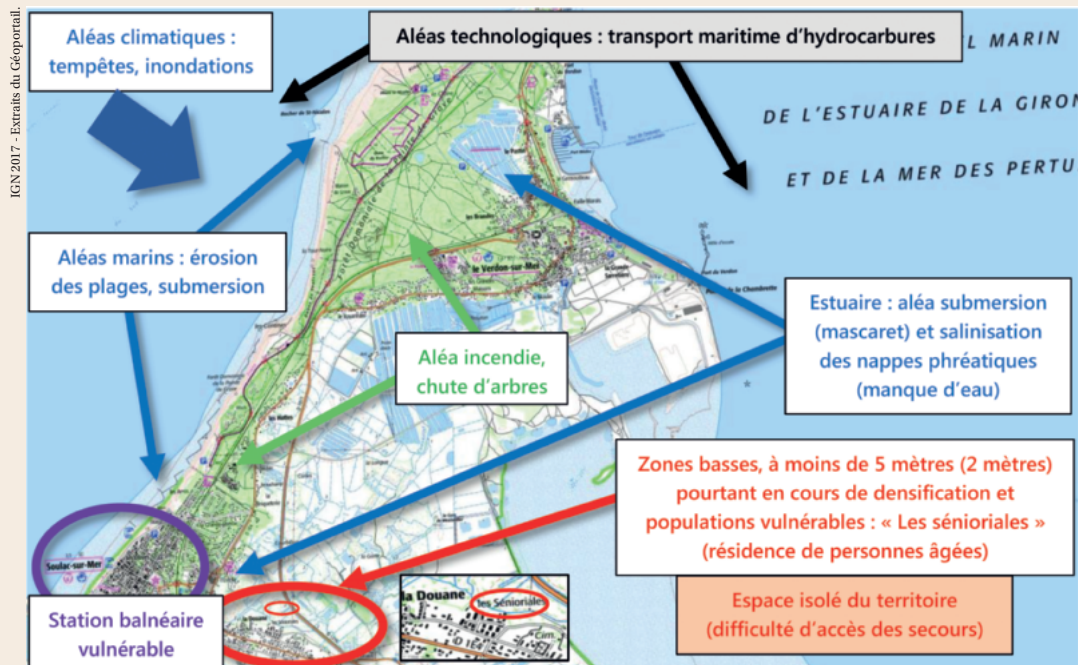


Figure 9. Un exemple d'aléas multiples et de risque majeur sur la pointe de Grave.
(Carte Pointe de Grave, Soulac-sur-Mer, Vendays-Montalivet, 1433 OT).

La densité démographique très forte, les infrastructures et les activités économiques majeures des espaces littoraux représentent **des enjeux** qui ont transformé ces zones d'aléas en espaces à risques. Un million de Français vivent ainsi dans des « **zones basses** », **inférieures à un niveau extrême de pleine mer** (fixé à 8,5 mètres en Normandie ou 1,5 mètre en Méditerranée). Les spécificités de l'anthropisation littorale ont

accru **les facteurs de vulnérabilité**. Par exemple, en Bretagne, les zones inondables rurales sont essentiellement occupées par de l'élevage intensif (porcin et avicole), bien plus vulnérable aux inondations que les zones céréalières. De la même façon, sur la côte vendéenne, ce sont essentiellement des personnes âgées avec de faibles moyens financiers qui se sont installées dans les zones fragiles et qui furent victimes de la montée des eaux lors de la tempête Xynthia en 2010.

Un **risque majeur** est la possibilité que survienne un événement d'origine physique ou anthropique dont les effets peuvent toucher une population importante, générer des dommages considérables et dépasser les capacités de réaction d'une société.

D'ici à 2050, une commune française littorale sur deux est susceptible d'être affectée par des risques majeurs, phénomène renforcé par les scénarii de montées des eaux liés au changement climatique (selon l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique – ONERC).

3.2. La gestion du risque



Figure 10. La gestion du risque (source : CETE Sud Ouest).

La gestion du risque, complexe (Fig. 10) et souvent tardive, repose sur deux logiques :

- **la prévention, fondée sur une approche juridique et institutionnelle**, s'appuie sur la très lente et parfois conflictuelle création de PPR (Plan de prévention des risques) commencée en 1995. En 2017, 68 % des communes littorales étaient dotées d'un PPR. De nombreuses communes en zone à risques, comme dans le nord-Finistère, ne disposent pas de PPR ou d'outils de gestion de prévention, quand bien même nombre d'entre elles ont déjà connu un arrêté de catastrophe naturelle. C'est la conséquence de conflits d'acteurs ou d'enjeux économiques (refus de payer des polices d'assurances plus importantes) relayés par les pouvoirs politiques locaux. Cette politique de prévention a cependant connu une véritable inflexion depuis **le Grenelle de l'Environnement en 2007**. Dans le cadre d'adoptions de directives européennes comme la **directive inondation** de 2007, la France a recensé 124 **TRI (Territoires à risques importants d'inondation)** depuis 2012, qui débouchent sur des Plans de gestion des risques inondation (PGRI) depuis 2016. Ces outils concernent de nombreuses communes littorales (notamment charentaises) et prennent en compte l'aléa submersion lié aux fortes marées et au rehaussement du niveau des mers et des océans. Si, aujourd'hui, la plupart des risques sont recensés sur les littoraux au travers de PPR spécifiques (comme les PPRL, s'attachant aux submersions et érosions marines), les phénomènes de **cumuls d'aléas et de risques**, très caractéristiques des littoraux, sont encore peu étudiés ou peu pris en compte.
- **la protection contre la mer** s'appuie sur des infrastructures (digues, barrages). Cependant, ces dernières sont extrêmement coûteuses, souvent vétustes, peu efficaces, régulièrement détruites (comme la digue de Wimereux en 1967, 1971, 1982, 1990, 2014 et lors de la tempête Eleanor en janvier 2018) et ne font pas partie des priorités de l'État. En effet, même si les épisodes d'aléas sont nombreux et d'une intensité de plus en plus grande, l'essentiel du risque littoral provient de l'extension de constructions privées dans des zones dangereuses. L'État refuse donc de prendre toute la responsabilité de ces actions privées.

Il lui reste comme ultimes solutions d'appliquer une politique de **retrait** (interdiction ou destruction des habitations comme dans la « **zone noire** » après la tempête Xynthia), voire de **relocalisation**. Ainsi le village de Miquelon, situé sur la presqu'île du Cap (archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon) et confronté à l'élévation du niveau marin et à de fortes tempêtes en 2018, est déplacé sur l'île de Miquelon. Néanmoins, ces politiques sont extrêmement difficiles à mettre en œuvre et se heurtent souvent violemment aux populations et aux autorités locales qui n'ont pas la même **perception du risque**.



Figure 11. La digue de Wimereux détruite par la tempête Eleanor en janvier 2018 (source : *La Voix du Nord*).

3.3. Un espace de plus en plus protégé

Les littoraux français sont parmi les espaces où la biodiversité est la plus forte. Leur utilisation intensive a amené la création de nombreux dispositifs de protection qui sont de trois types : **les réserves foncières** (Conservatoire du littoral), **les zones de protection réglementaire** (réserves, Parcs naturels marins) et les **zones contractuelles** (Convention Ramsar, Natura 2000, Parc naturels régionaux), chacun ayant ses logiques, ses contraintes et ses modes de protection spécifiques.

Pour protéger efficacement le littoral, l'État a d'abord jugé qu'il fallait assurer la maîtrise foncière des sites les plus menacés en créant le **Conservatoire du littoral en 1975**. Il protège, en 2022, 213 500 hectares sur plus de 750 sites, soit 1 450 km de rivages (13 % du linéaire côtier en 2015) avec pour objectif d'ici 2050 « le Tiers Naturel » à savoir détenir 50 % du linéaire côtier afin qu'il ne soit pas artificialisé. Il identifie, acquiert et aménage des espaces sur la côte, sur le domaine maritime, les zones humides, les estuaires, le domaine public fluvial et lacustre ; il valorise autant le patrimoine naturel que culturel (phares). La voie d'acquisition des terrains peut se faire à l'amiable, par préemption, par expropriation ou par réception de dons et legs.

La loi Littoral de 1986, **comprenant les zones lacustres de plus de 1 000 hectares** comme le lac d'Annecy, est venue renforcer ce dispositif pour protéger les littoraux de la spéculation immobilière par l'interdiction de construction dans la bande côtière des 100 mètres (excepté dans les espaces déjà urbanisés). Les **Plan locaux d'urbanisme (PLU)**, remplaçant les Plans d'occupation des sols [POS] depuis la loi SRU de 2000) doivent être conformes à cette loi et comportent un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

De plus, le littoral regroupe un quart des réserves naturelles nationales. Le réseau européen **Natura 2000** est essentiel pour la préservation des espaces, de la faune et de la flore littorale. Il définit des **Zones de protection spéciale (ZPS)** pour la conservation des oiseaux sauvages (Baie de Somme, Camargue), des **Sites d'intérêts communautaires (SIC)** et des **Zones spéciales de conservation (ZSC)** visant à conserver les types d'habitats spécifiques et les espèces animales et végétales qui en font partie. On dénombre 241 SIC et ZSC qui regroupent 18 % des surfaces des communes littorales en France, particulièrement en Vendée, en Charente-Maritime ou dans les Bouches-du-Rhône. Plus on est proche de la bande côtière (moins de 500 mètres), plus les espaces sont protégés, sauf dans les zones à forte pression foncière comme la Côte d'Azur. Plus on s'éloigne de la mer, plus la protection est difficile du fait de l'utilisation intensive des sols pour l'habitat ou l'agriculture (par exemple, le Conservatoire du littoral possède 7,5 % des zones à moins de 500 mètres de la mer et 0 % au-delà de 5 000 mètres).

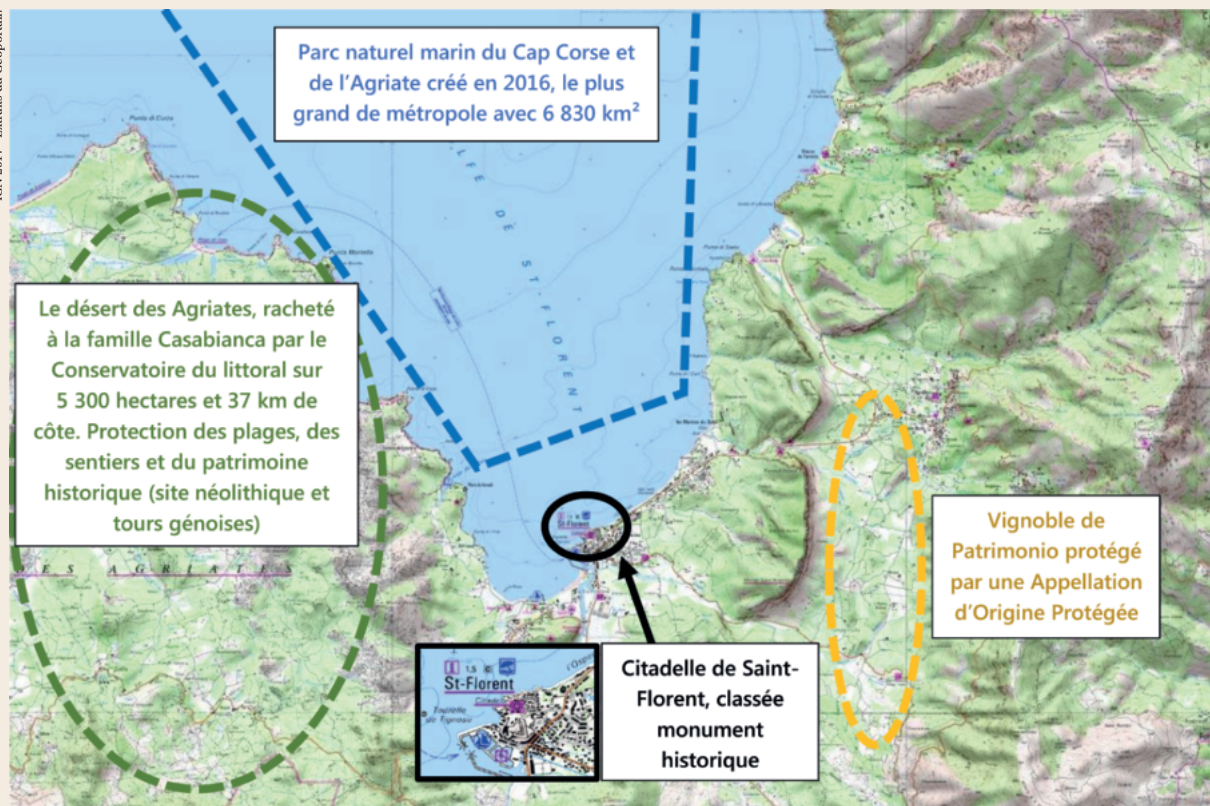


Figure 12. Le Cap Corse et le golfe de Saint-Florent, un littoral protégé.
(Carte IGN de Bastia, Golfe de Saint-Florent, 4348 OT).

Enfin, on dénombre 565 sites classés en Aire marine protégée (AMP) : 33 % des eaux françaises sont ainsi couvertes par au moins une aire marine protégée. À l'occasion du *One Ocean Summit* de 2022 a été créée la Réserve naturelle nationale (RNN) des Terres Australes françaises, deuxième plus grande aire maritime protégée au monde couvrant les espaces maritimes des archipels de Crozet et des Kerguelen, ainsi que des îles de Saint-Paul et Amsterdam. De la même façon, la protection marine s'étend à l'outre-mer, *via* le Sanctuaire des Mammifères marins Agoa (2010) sur l'ensemble de la ZEE des Antilles françaises. Plus généralement, les Parcs naturels marins se multiplient (8 en 2022) depuis la création du premier en mer d'Iroise (près de Brest) en 2007.

Tous ces éléments de protection ont freiné la bétonisation des côtes, mais ont eu comme effet pervers une urbanisation très forte de l'arrière-pays. Cependant, l'application de la loi Littoral connaît de nombreuses entorses (occupations illégales, contestations juridiques) et le budget limité du Conservatoire du littoral rend impossible l'achat de terres dans les zones les plus convoitées (et donc les plus fragilisées).



QUELQUES REPÈRES

- ➔ Les espaces littoraux sont une forme spécifique d'organisation de l'espace.
- ➔ Ils sont essentiels au développement du territoire français.
- ➔ Bénéficiant des systèmes de protection les plus aboutis, ils restent des espaces extrêmement fragiles.



LE + NUMÉRIQUE

Retrouvez toutes les ressources numériques du chapitre ici :

www.lienmini.fr/213133-NUME-1



Géographie

BCPST-TB • CPGE littéraires
CAPES-Agrégation

Tout pour réussir les épreuves de géographie dans un manuel synthétique et pratique

→ **CONSEILS ET MÉTHODES DE TRAVAIL**

Pour bien comprendre les enjeux des épreuves, problématiser un sujet et apprendre à lire une carte topographique.

→ **TOUTES LES NOTIONS DE COURS RÉSUMÉES**

Pour assurer ses révisions à travers neuf grands thèmes de cours.

→ **PRÈS DE 250 EXTRAITS DE CARTES COMMENTÉS ET 1 350 TOPONYMES UTILISÉS**

Pour maîtriser la géographie régionale de la France mais aussi la géographie générale en abordant les concepts les plus récents.

→ **47 SUJETS TYPES CONCOURS**

Pour s'entraîner à commenter une carte comme au concours avec :

- le sujet type, sa localisation et sa problématique ;
- la carte commentée ;
- les documents fournis le jour de l'épreuve ;
- les questions type concours, les autres sujets possibles et le focus pour aller plus loin.

→ **UN LEXIQUE COMPLET**

Plus de 700 définitions indispensables réunies à la fin du livre.

Les neuf grands thèmes de cours

- Les littoraux
- Les montagnes
- La forêt en France
- L'agriculture française
- Les territoires de la vigne
- Les territoires de l'industrie
- Les espaces périurbains
- Les territoires du vide
- Les Outre-mer

Des auteurs au cœur de l'enseignement et des attentes des élèves



OFFERT EN LIGNE

Des **ressources inédites** (vidéos, quiz, animations cartographiques...) pour chaque chapitre

Dans la même collection :



Retrouvez notre collection
complète ici :



ISBN : 978-2-311-21313-3



9 782311 213133